Zeitschrift: INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920: Städte = Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes = Inventario svizzero di architettura, 1850-1920: città

Band: 6 (1991)

Artikel: Le Locle

Autor: Hauser, Andreas / Barbey, Gilles

Kapitel: 2: Développement urbain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-7528

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2 Développement urbain

2.1 Introduction

«Le Locle ressemble bien plus à une ville qu'à un village ou une bourgade. Les maisons, tracées au cordeau et adossées les unes aux autres, comptent trois, quatre, voire cinq étages et paraissent toutes neuves, ce qu'elles sont effectivement, car elles datent de 1833 seulement, année où un gros incendie consuma quarante maisons» (fig. 17)[4]. Quand, en 1924 – 90 ans environ après cette description – Walter Mittelholzer et Otto Flückiger observent la Suisse à vol d'oiseau, ils groupent Le Locle et sa voisine, La Chaux-de-Fonds (fig. 46)[5]. Cette dernière, trois fois plus étendue, montre de façon particulièrement frappante en quoi ces deux cités du Haut se distinguent dans le contexte helvétique. Tels des trains dans une grande gare, de nombreux *massifs* de maisons mitoyennes, semblables les uns aux autres, forment de longues chaînes parallèles (fig. 45). Bien que ce système de rangées ne reproduise pas le damier largement répandu au XIXe siècle, les deux cités ont souvent été comparées aux villes américaines. De fait, la régularité du plan d'ensemble, l'absence d'un noyau ancien marquant et d'une extension périphérique en anneaux successifs, la structure ouverte du tissu bâti, ainsi que les vastes étendues inhabitées des environs trahissent l'âge récent des deux villes, créées, en un siècle, à partir de modestes villages et hameaux fondés au moyen âge sur les hauteurs arides et inhospitalières du Jura. Elles doivent leur croissance rapide à l'introduction et à l'essor d'une industrie, dont le produit est devenu un emblème de la Suisse moderne: *l'horlogerie*. Daniel JeanRichard, de La Sagne, est le fondateur présumé de cette activité dans le Jura neuchâtelois. Il s'était établi au début du XVIIIe siècle dans une ferme, aux Monts, localité du Locle. A sa mort en 1741, plusieurs centaines d'horlogers travaillaient déjà dans les montagnes environnantes. La légende rationaliste a célébré ces pionniers neuchâtelois de l'horlogerie comme des réinventeurs de la production horlogère, mais leur plus importante prouesse consiste à avoir introduit une organisation économique libre *(Verlagswirtschaft)* basée sur la sous-traitance, la matière première étant fournie par les *établisseurs*-marchands *(Verleger)* aux travailleurs à domicile. Si Neuchâtel a été un terrain propice à la modernisation de l'horlogerie, elle le doit à l'absence de contraintes corporatives, de rigueur dans le centre traditionnel de cette industrie qu'était Genève. La nouvelle organisation économique engendra une puissante dynamique: jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'horlogerie avait supplanté d'autres activités, telles l'indiennerie et la broderie. La division accrue du travail exigeant davantage de contacts entre gens du métier, les horlogers quittèrent leur fermes et hameaux pour gagner les villages[6].

La juridiction du Locle se composait à l'origine de plusieurs *quartiers* qui se situaient au fond d'une cuvette et sur ses coteaux environnants. Cette cuvette est creusée dans une vallée haute du Jura, laquelle s'étend, du nord-est au sud-ouest, entre la chaîne de Sommartel et celle de Pouillerel. Dès 1525, un imposant clocher de calcaire, le *moûtier*, désignait le centre de cet habitat dispersé. L'essor de l'horlogerie au XVIIIe siècle fit de ce noyau un bourg cossu comptant de nombreuses maisons de pierre. Il présentait la forme d'un village linéaire très allongé; les demeures étaient implantées le long des trois routes principales – celles de La Chaux-de-Fonds, des Brenets et de Neuchâtel – qui convergeaient à l'ouest de l'église paroissiale où elles formaient une place triangulaire. Au XVIIIe siècle déjà apparut la maison type qui allait s'imposer durant une bonne partie du XIXe siècle. Il s'agissait d'une construction revêtue de crépi, abritant une cave massive et surmontée d'un toit à demi-croupe présentant sa façade gouttereau côté rue, d'une structure architectonique simple en *roc*, constituée de pierres en calcaire indigène de couleur blanchâtre (fig. 17). Tandis que la ferme jurassienne se protège du vent cinglant des montagnes à l'aide d'un toit en bâtière à faible pente, la maison villageoise lui oppose – tel un pilier de pont – sa façade étroite, pourvue de rares fenêtres et souvent construite en pierre de taille de calcaire. Habituellement, le propriétaire occupait le rez-de-chaussée surélevé, ses enfants ou ses locataires, les étages supérieurs et les mansardes. La cuisine tenait lieu de pièce commune, les autres espaces servant de chambres à coucher et d'ateliers: les établis étaient placés dans les embrasures de fenêtre (fig. 6, 7). L'élan de modernisation, engendré par la grande crise économique de la période révolutionnaire et napoléonienne, entraîna dans les années 1820 et 1830 une «concentration» du village linéaire: c'est alors qu'apparut le développement urbain en rues parallèles, dont l'aspect évoque précisément la régularité caractéristique du produit de l'industrie locale[7].

Avant que le savoir technique ne s'intègre au champ de la planification urbaine, il fallut y faire appel pour résoudre un problème d'infrastructure, celui de l'avancée rocheuse au nord-ouest de la cuvette du Locle, au Col des Roches. A cet endroit, le Bied, après avoir traversé en méandres la plaine marécageuse située à l'ouest de la localité, avait creusé un encaissement lui permettant de rejoindre le Doubs, situé en contrebas. Il s'agit d'un lieu-clé pour le développement urbain du Locle: les eaux

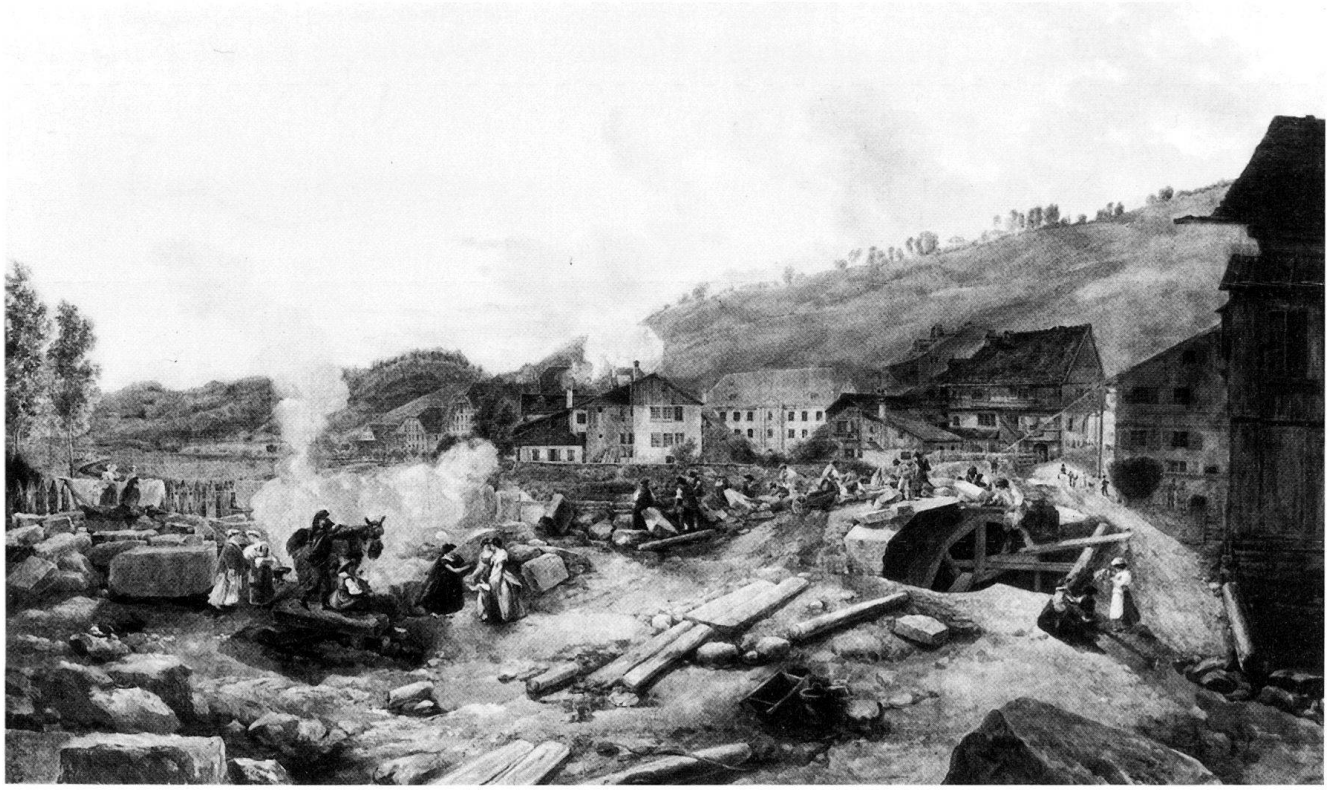


Fig. 12 Le Locle, construction du nouveau pont sur le Bied, 1807, pendant la réalisation de la route Neuchâtel–Le Locle. Peinture à l'huile et gouache par Abraham-Louis Ducroz. Le Locle, Hôtel de Ville.

s'y endiguaient souvent, formant un petit lac qui s'étendait parfois jusqu'à la localité et en fixait les limites à ne pas franchir. Au XVIIe siècle, un indigène inventif agrandit cet orifice et installa des moulins à eau dans les grottes (*rte du Col-des-Roches* Nos 23–31). Cette installation fascinait les voyageurs rationalistes autant que le microcosme des rouages d'une montre: comme ce dernier, elle attestait du génie de l'homme, gage de progrès, de prospérité et de rationalité. Au milieu du XVIIIe siècle, elle inspira certaines personnes ingénieuses qui conçurent un projet ambitieux: il s'agissait de percer une seconde galerie sous le Col des Roches, laquelle servirait en même temps de canal aux moulins du Bied et de tunnel à une nouvelle route plus directe vers la France. Ce qui pouvait paraître une utopie se réalisa entièrement, mais d'une autre manière et dans un laps de temps beaucoup plus long que prévu. Ceci eut pour effet de donner à cette entreprise une valeur économique et politique toute différente qu'escomptée initialement. D'abord, le projet resta gelé un demi-siècle durant: le gouvernement prussien et le Conseil d'Etat ne témoignaient aucun intérêt à la création d'une nouvelle artère internationale à travers les montagnes, laquelle aurait concurrencé la route commerciale reliant Pontarlier à Neuchâtel. C'est ainsi que les Loclois se contentèrent de creuser une galerie d'écoulement. Le directeur des mines et salines de la République helvétique, Gruner, fut chargé de l'exécution, mais ce fut le lieutenant Jean-Jacques Huguenin, un Loclois, qui mena à bonne fin l'entreprise qui menaçait d'échouer. La galerie d'écoulement entra en activité en 1805. L'histoire locale veut que cet ouvrage d'assainissement, réalisé par les forces indigènes, soit la cause de la croissance du village. Mais jusqu'à la construction du tunnel routier, un nouveau demi-siècle allait s'écouler: le gouverneur de la Principauté napoléonienne, le maréchal Berthier, qui s'était pourtant distingué en particulier dans les ponts et chaussées, n'avait pas, lui non plus, tenu à valoriser les villes du Haut aux frais de la capitale. Au contraire, il eut à cœur de rattacher plus étroitement ces deux centres économiques à la capitale située dans la plaine en créant une route formant une large boucle (fig. 12).

2.2 1820–1850

Le 24 avril 1833, un incendie éclata à l'Hôtel de la Couronne au Locle; 45 maisons furent la proie des flammes, 117 ménages totalisant 515 personnes se retrouvèrent sans abri. D'autres catastrophes avaient précédé celle-ci: au cours des deux années précédentes, La Brévine, Les Geneveys-sur-Coffrane et Lignières avaient également été la proie

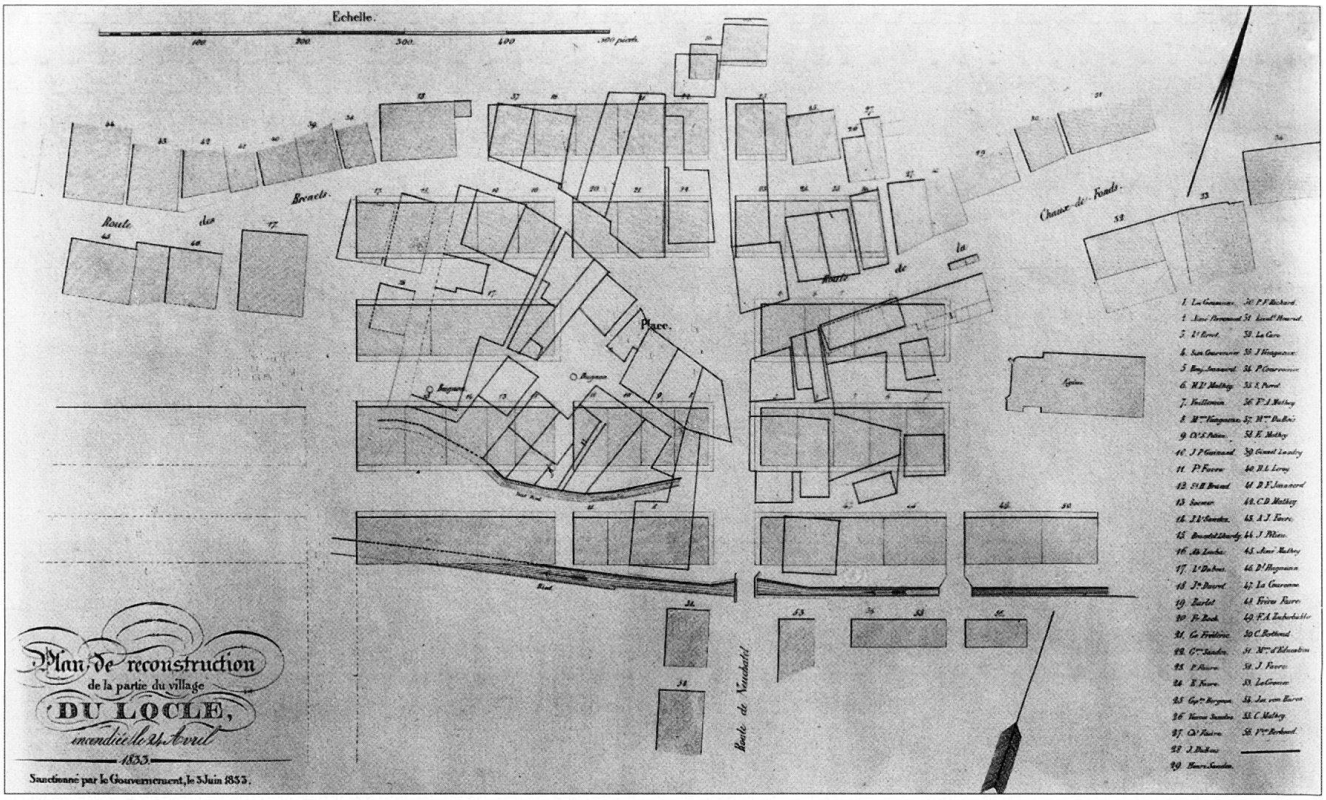


Fig. 13 *Plan de reconstruction de la partie du village du Locle incendiée, 1833,* par Charles-Henri Junod, ingénieur des ponts et chaussées de la Principauté de Neuchâtel, et par Louis Favre, intendant des bâtiments de la Ville de Neuchâtel. En gras, les maisons épargnées par le feu, en maigre, les bâtiments détruits et les *massifs* projetés. Le Locle, Archives communales.

des flammes. Le 3 juin 1833 déjà, le Conseil d'Etat adopta un *Plan de reconstruction de la partie incendiée du village du Locle* (fig. 13). Ce plan fut dressé par Charles-Henri Junod (1795–1843), ingénieur des ponts et chaussées, et par Louis Favre (1784–1860), intendant des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec une commission locloise et en accord avec les propriétaires sinistrés. En quelques années, cette entreprise de reconstruction fut achevée, couronnée par l'édification du nouvel Hôtel de Ville, réalisé en 1839–1841 (fig. 16). Peu après l'entrée en vigueur du plan de reconstruction, Junod fut sollicité de dresser un *Plan général pour les alignements du Village,* afin d'empêcher que de nouveaux édifices ne fussent bâtis de manière désordonnée, «en quelque sorte jetés au hasard»[8], hors des limites de la zone de reconstruction (fig. 14). Mais l'ingénieur semble avoir travaillé d'abord à un plan d'extension pour la commune voisine: adopté en 1835, il précéda d'un an celui du Locle. Pourvus de compléments, ces deux plans furent ensuite lithographiés: celui du Locle en 1839, celui de La Chaux-de-Fonds en 1841. Pour cette dernière, Junod projeta une vaste ville nouvelle, subdivisée en quatre par la croix irrégulière que formaient les routes de l'ancien noyau de l'agglomération et dont les axes principaux devaient suivre le fond de la vallée. Dans la *mère commune* cependant, l'étroitesse du bassin n'avait pas permis une implantation de ce genre. C'est la raison pour laquelle Junod se contenta de pourvoir la bande irrégulière que formait le village linéaire d'un nouveau couloir parallèle bordé de longs *massifs* de maisons, coudé çà et là à cause du lit accidenté du Bied. En fait, Le Locle ne put, dans les décennies postérieures, suivre la croissance impétueuse de sa voisine, La Chaux-de-Fonds; son extension se trouvait, en outre, contrariée par l'état marécageux du creux de la vallée. En revanche, c'est à la *mère commune* qu'apparut plus nettement le modèle qui fut à la base des projets d'urbanisme de Junod. A l'opposé de la commune voisine, le planificateur put procéder ici de l'intérieur vers l'extérieur: en effet, l'incendie avait fait table rase du cœur de la localité, point de jonction des axes principaux.

Sur le terrain légèrement incliné s'étendant du pied septentrional de la colline au Bied, Junod disposa cinq rangées de *massifs,* composés chacun de plusieurs *maisons* mitoyennes de diverses grandeurs. Un *Règlement pour la Police des constructions*[9] prescrivit d'utiliser la pierre pour les façades, la tuile ou l'ardoise pour les toits et de pourvoir les bâtiments contigus de murs coupe-feu. Le plan du nouveau quartier prit la forme d'un rectangle au centre duquel s'insère une vaste place, elle aussi

rectangulaire, remplaçant l'ancien triangle irrégulier que composait le carrefour des routes (fig. 15, 92). La tangente méridionale de la nouvelle place est axée sur le clocher de l'église paroissiale et tout semble indiquer que ce dernier ait servi de point de repère dans l'orientation du nouveau quartier. En fait, Junod se référait principalement aux axes qui avaient été ceux d'un quartier construit peu avant l'incendie et dont il intégra les vestiges dans son nouvel aménagement. L'essor de l'horlogerie dans la seconde moitié des années 1820 avait mené un charpentier, établi au Locle depuis 1818, François Louis Vénuste Bournot (né en 1795), à développer un projet ambitieux consistant à assainir la partie du terrain marécageux limitée par la rue du Pont et l'église paroissiale, pour y construire un nouveau quartier[10]. Ces marécages étaient traversés par le Bied et un canal à moulins – le Petit-Bied ou Tracolet. En 1827, Bournot présenta son plan général. Quand, en 1830, il dut liquider ses affaires et quitter la localité, il avait réalisé plusieurs *massifs* contenant quinze maisons au moins. Jusqu'à l'incendie de 1833, d'autres immeubles – tous en pierre ou en *règle-mur* sur pilotis – furent construits sur le terrain qu'il avait aménagé. La mise en valeur de cette zone est confirmée par le déplacement, en 1832, de la *tuerie* – l'abattoir communal – à La Jaluse (*rue de l'Avenir* No 10).

La planification urbaine développée par Bournot au Locle – des rues parallèles à la vallée alternant avec des rangées de *massifs (rue Bournot, rue JeanRichard)* – peut être considérée comme le plan précurseur le plus direct de la ville en bandes de Junod. Cependant, à la différence du constructeur Bournot, l'ingénieur Junod procéda de manière extrêmement déductive. Son point de départ n'était pas la situation concrète, mais la feuille blanche du planificateur, subdivisée par de simples lignes parallèles. L'espace entre deux lignes était occupé alternativement par des bâtiments et par des rues, motif abstrait reproduit sur l'ensemble du site à bâtir. Les particularités ne découlaient pas d'une volonté positive de planification, mais de déviations du modèle: la création d'une place par la substitution d'une partie d'une rangée de maisons, la création de rues transversales par l'abandon d'un maillon dans une chaîne de constructions. On n'imagine guère un contraste plus saisissant par rapport à la conception baroque de l'espace. La configuration rectangulaire du nouveau quartier est fortuite, la structure en rangées pouvant être agrandie à volonté. Si la tangente sud de la place du Marché est axée sur l'église paroissiale, cela ne résulte pas du goût baroque pour la mise en scène, mais du compromis le plus simple pour intégrer cet ancien édifice à la trame urbaine, en inversant l'alternance de lignées d'immeubles et de rues. On pourrait aussi être tenté d'assimiler le système de l'alignement en rangées à une conception «unidimensionnelle» de la voirie: dans le plan de reconstruction, l'espace revenant aux chaussées est plus vaste que celui des surfaces bâties; dans le plan d'extension, le village linéaire semble renaître sous une apparence géométrique régulière. Mais le parallélisme rigide de la zone centrale ne favorisait guère la fluidité du trafic et le nouveau couloir longitudinal figurant sur le plan général était mal connecté à l'ancienne Grand-Rue et à la place du

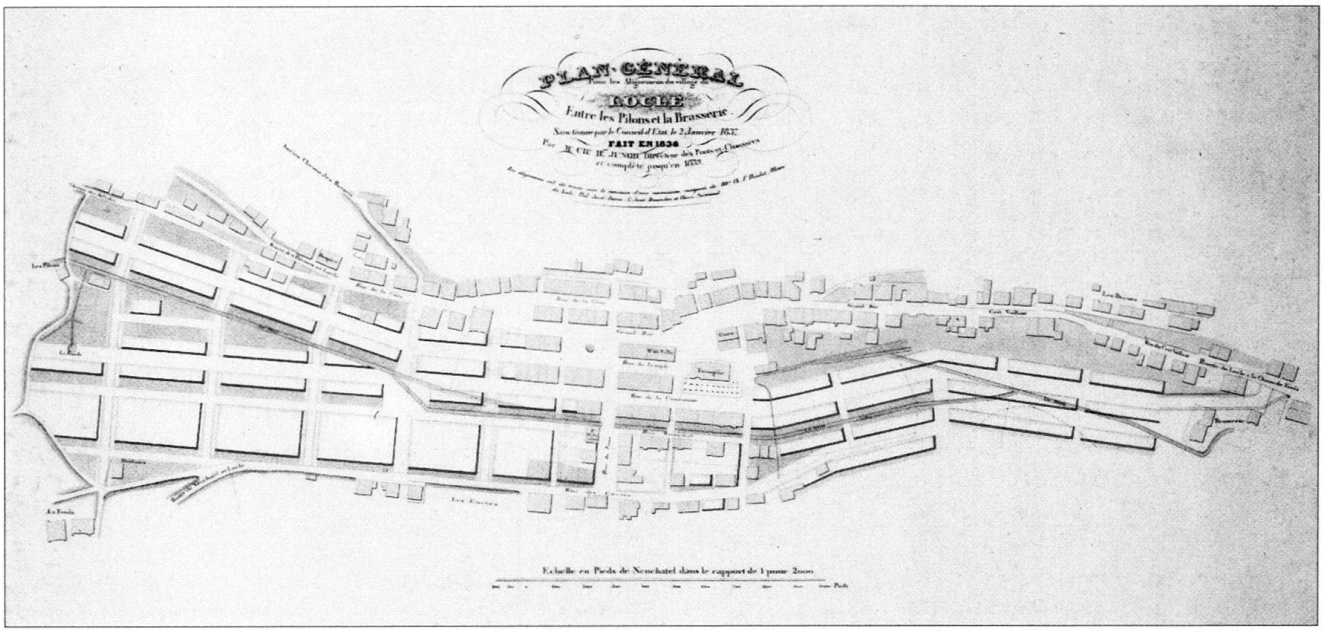


Fig. 14 *Plan général pour les Alignements du village du Locle entre la Foula et la Brasserie*. Plan d'extension de Charles-Henri Junod, en collaboration avec une commission locale, 1836, avec compléments jusqu'en 1839. Le Locle, Archives communales.

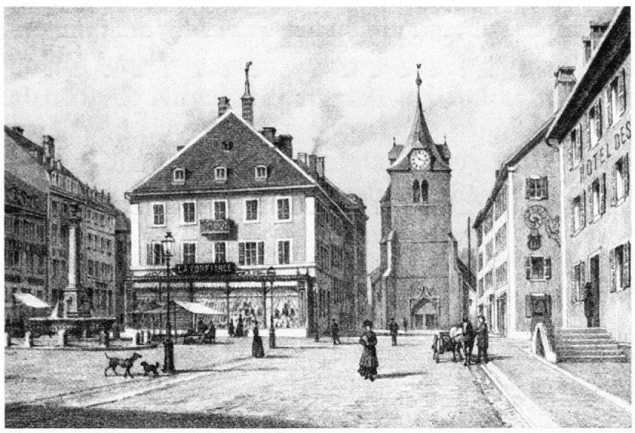


Fig. 15 La place du Marché néo-classique et le moûtier datant de 1525 du Temple français. Tiré de: Huguenin-Lassauguette 1890.

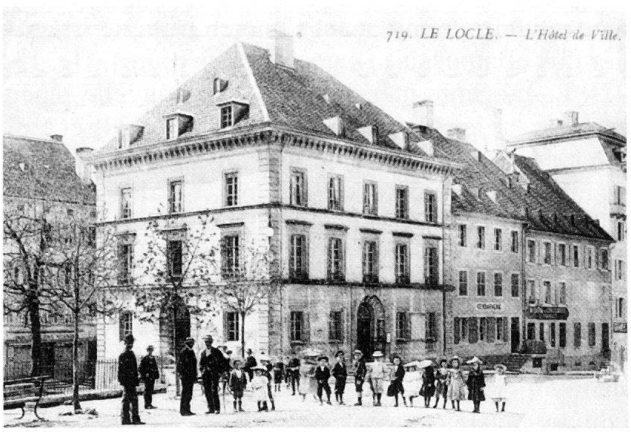


Fig. 16 L'ancien Hôtel de Ville à la Grand-Rue, construit en 1839–1841 d'après les plans d'Auguste Meuron. Carte postale.

Marché; de surplus, il était discontinu. La rue venant de La Chaux-de-Fonds *(rue JeanRichard)* et la future rue de France offraient le spectacle de deux axes qui manquent leur jonction et dont les têtes se côtoient comme les fibres mal assemblées d'un balai: tandis que la première rue, sur le plan Junod, allait échouer dans la zone marécageuse, la seconde était arrêtée par le *moûtier* (fig. 14). Jusqu'au concours d'urbanisme de 1957, les planificateurs allaient se débattre avec cette rationalité labyrinthique. La carrière de Junod permet de comprendre cet étrange plan composé de bandes. C'est à l'école Pestalozzi d'Yverdon, entre 1809 à 1811, que ce futur ingénieur révéla son goût pour les mathématiques. En 1813, il se joignit, à Dijon, aux ingénieurs du cadastre français. Au lendemain de la victoire des alliés, le gouvernement bernois lui confia le cadastre de Lignières et celui du Jura bernois. Finalement, il fut promu, en 1830, ingénieur des ponts et chaussées[11]. Si Junod était familiarisé avec le procédé polytechnique de la trame orthogonale, développé par Jean-Nicolas-Louis

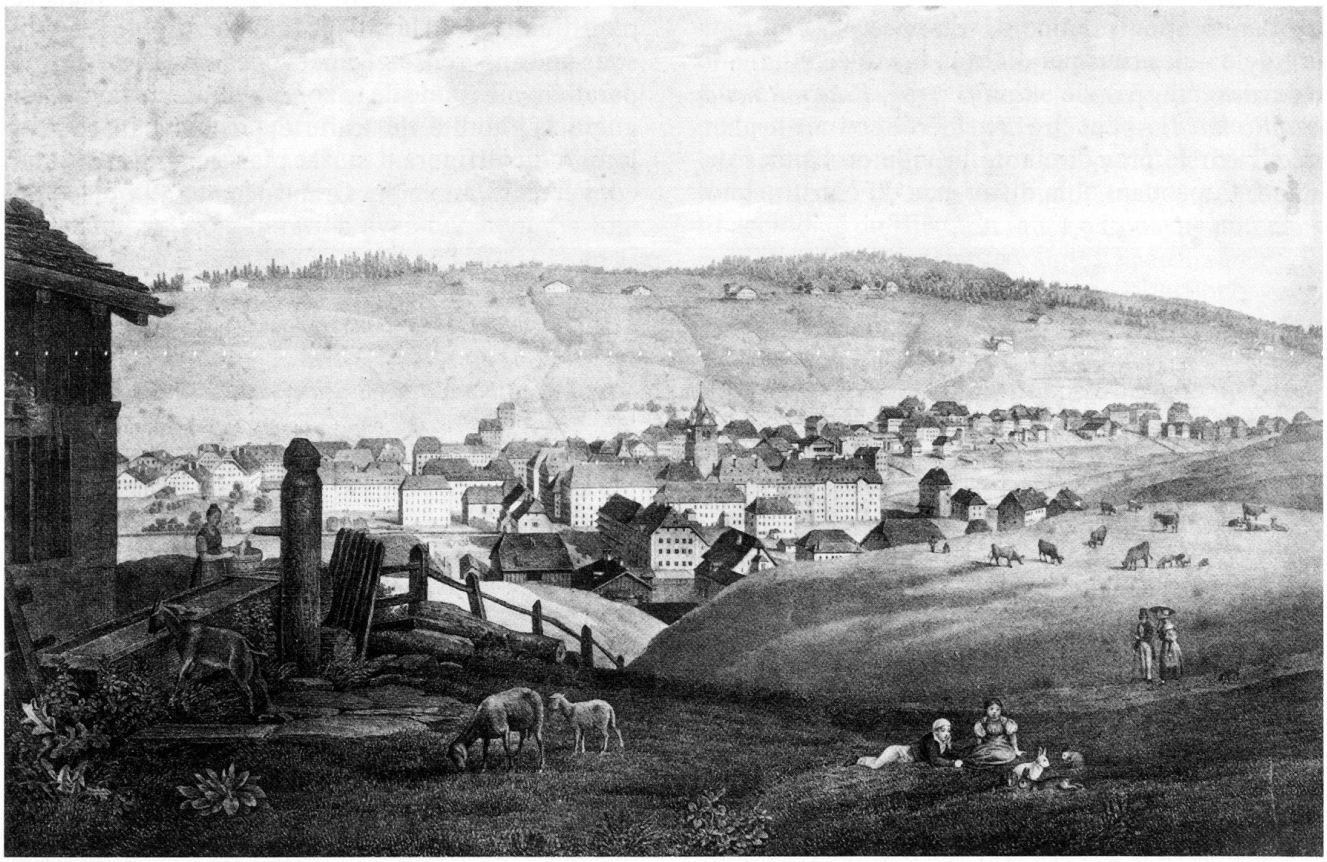


Fig. 17 Le Locle vu du sud vers 1835. La ville nouvelle, au fond l'ancien village-rue. Lithographie de Weibel-Comtesse. Berne, Bibliothèque nationale.

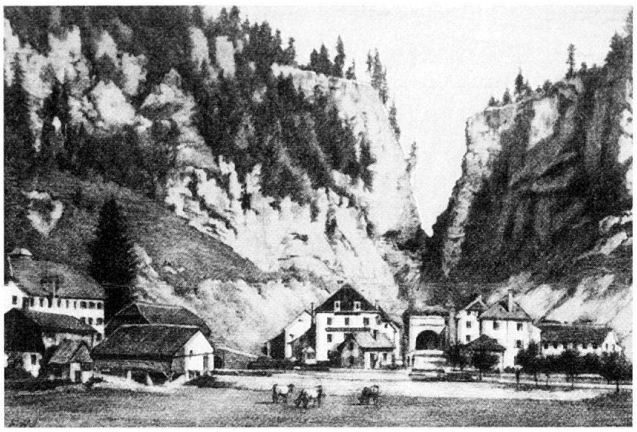


Fig. 18 Le Col des Roches, avec le tunnel de la route de France, ouverte en 1850. Tiré de: Huguenin-Lassauguette 1890.

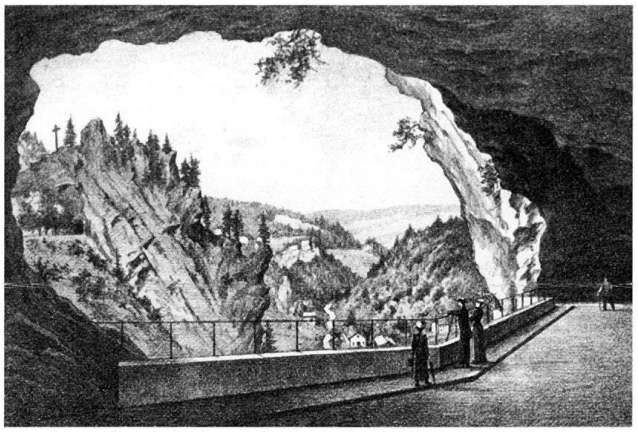


Fig. 19 Galerie de la route menant du Col des Roches aux Brenets, ouverte en 1858. Tiré de: Huguenin-Lassauguette 1890.

Durand, il l'accentua, en tant que cartographe, dans son schématisme. Le sens abstrait de l'ordonnancement, dont Junod fit preuve, rejoignait la mentalité de l'horloger et sa prédilection pour le rangement minutieux des pièces, outils et établis.

Dans les années 1840, les travaux de construction se déplacèrent au sud-est de l'église paroissiale, dans la zone où un nouvel axe de transit était en construction – aujourd'hui la *rue du Marais* et la *rue JeanRichard*. En 1842–1844, un temple à l'usage des paroissiens de langue allemande (*rue du Marais* No 36), de plus en plus nombreux depuis l'essor de l'horlogerie, fut érigé à la jonction de ces deux rues (fig. 90). Dans la nuit de la consécration de ce nouveau lieu de culte, un incendie éclata à l'auberge de la Fleur-de-Lys: plusieurs maisons de la Grand-Rue furent victimes des flammes. Les planificateurs – une commission locale et le successeur de Junod, décédé l'année précédente – saisirent l'occasion pour mettre, avec l'aménagement d'une nouvelle rue dans l'axe de l'Hôtel de Ville, le «centre du village en communication plus directe avec la route nouvellement construite dans le fond de la vallée», la *rue du Marais* (fig. 61). La partie incendiée de la *Grand-Rue* fut rectifiée en fonction de la nouvelle rue parallèle de l'Hôtel de Ville *(rue Calame)*, entre lesquelles étaient prévues deux rangées de *massifs:* ainsi, une partie du cœur du «vieux Locle» fut harmonisée avec la «ville nouvelle»[12].

Alors que l'extension de la localité se développait en amont de la vallée, l'entreprise du creusement d'un tunnel sous le Col des Roches s'amorça. Une société fut fondée à cet effet en 1844; l'année suivante déjà, la route de raccordement entre l'agglomération et le Col des Roches était en construction: il s'agissait d'un axe rectiligne d'environ deux kilomètres (*rue de France, rte du Col-des-Roches*. Les moulins souterrains furent modernisés: un nouveau propriétaire y installa deux moulins anglais, du genre de ceux de Serrières près de Neuchâtel. L'ancien bâtiment au pied du rocher fut remplacé par une construction imposante, prévue pour y abriter un hôtel du Col-des-Roches (*rte du Col-des-Roches* Nos 23–31). Il semble n'avoir jamais été ouvert. Lorsqu'on inaugura en 1850, avec quelque retard, la nouvelle route et le tunnel, l'événement, pourtant attendu depuis près d'un siècle, n'eut pas un grand retentissement. D'une part, il était occulté par les bouleversements politiques du moment, d'autre part, l'intérêt était passé au chemin de fer. L'allée d'arbres et l'aspect romantique de la route du Col-des-Roches aux Brenets, avec ses ouvertures percées dans la roche et son panorama sur la France, semblait appartenir à une époque révolue (fig. 18, 19).

2.3 1850–1870

La révolution républicaine à Neuchâtel, en 1848, avait son centre dans les communes du Haut, alors en pleine expansion. Un drapeau suisse hissé au Locle donna le signal; c'est aussi du Locle que partit l'initiative de la réorganisation communale, avec la formation des municipalités et l'affaiblissement des *communiers*. La tentative royaliste de 1856 de rétablir l'ordre ancien échoua: sous le nouveau régime, l'horlogerie neuchâteloise prit, de 1848 à 1857, un essor qu'elle n'allait plus connaître dès lors, en dépit de la croissance des chiffres de production. C'était l'âge d'or du *Verlagssystem* (voir p. 134). L'un des représentants de ce système économique était le républicain dirigeant loclois, Henri Grandjean (1803–1879) – premier préfet du nouveau district du Locle de 1848 à 1852 et député au Grand Conseil durant de nombreuses années. Il eut à cœur de faire du Locle une cité modèle du libéralisme, centre industriel et commercial moderne, doté de nouveaux quartiers et relié au monde par une ligne ferroviaire internationale.

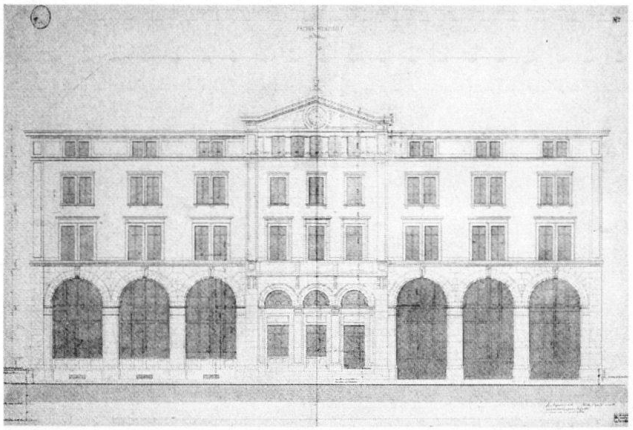


Fig. 20 Le Locle, Hôtel des Postes, élévation, 1855, par Hans Rychner. Le Locle, Archives communales.

En 1852, une commission parlementaire avait été instituée à Neuchâtel. Elle était chargée d'étudier le projet d'une liaison ferroviaire Olten–Salins par Neuchâtel et Les Verrières (Val-de-Travers), Salins étant le terminus d'un embranchement de la ligne Paris–Lyon. Mais les membres de la commission représentant le Haut proposèrent d'établir le prolongement de la ligne venant de Zurich–Olten plus au nord, en passant par le Val de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets en direction de Besançon. Comme au XVIIIe siècle, lors du projet de la nouvelle route du Locle vers la France par le Col des Roches, la capitale se sentit menacée d'être mise à l'écart, d'autant plus que la ligne reliant le Léman à la vallée de l'Aar devait éviter Neuchâtel. Le Grand Conseil, en majorité favorable à la ligne du Haut, bloqua le projet des Verrières en refusant une garantie d'intérêt et imposa, à l'encontre de la majorité de la commission, de poursuivre l'étude de la ligne du Haut. Finalement, le canton décida, en automne 1853, de délivrer coup sur coup les concessions pour les deux entreprises ferroviaires, dont les buts et tracés étaient pourtant semblables, sur un espace relativement exigu et topographiquement difficile. Un *Résumé du mémoire sur l'établissement du chemin de fer de Paris à Berne par le Jura-Industriel* décrivait, en 1854, la manière dont on concevait la ligne entre la France et la vallée du Locle. Elle devait enjamber le Doubs par un viaduc géant pour atteindre Les Brenets et le plateau de Sous-les-Frêtes. De là, la ligne devait longer, par le haut, le versant nord de la vallée du Locle. Une variante passait par le versant sud; la ligne aurait dû alors faire une grande boucle par l'ouest dans l'encaissement du Col des Roches – ceci probablement afin de pouvoir placer la gare dans le creux de la vallée. Le 16 juin 1855 fut fondée, sous le patronage des communes du Haut, la *Compagnie neuchâteloise du chemin de fer par le Jura-Industriel;* les travaux débutèrent le mois suivant. D'abord, seule la construction du tronçon La Chaux-de-Fonds–Le Locle fut entreprise; peu après, la compagnie s'assura la concession pour la liaison avec la capitale, alors que l'établissement des lignes vers la France et le Val de Saint-Imier était ajourné. En automne, un particulier s'intéressant aux questions ferroviaires proposa de faire passer la ligne en provenance de La Chaux-de-Fonds et du plateau du Crêt-du-Locle par la Combe des Enfers et de là dans le bas de la vallée, et de placer le *débarcadère* près du Temple allemand, afin que la gare ne fût pas, tel un nid d'oiseau, «juché en l'air»[13]. Mais le tracé de la ligne par le versant nord de la vallée avait été décidé depuis longtemps et l'emplacement de la gare déjà concédé *(domaine ferroviaire).*

En guise de gare pour la ligne ouverte en 1857, la compagnie avait construit un hangar en bois; celui-ci devait être remplacé par un édifice plus représentatif dès stabilisation des remblais. Par contre, un autre grand édifice, en rapport également avec les transports, était en voie d'achèvement: la jeune municipalité républicaine, avec l'aide d'une société anonyme, avait entrepris, entre 1855 et 1858, l'érection d'un Hôtel des Postes (*rue Calame* No 5; fig. 20, 60). Ce nouveau bâtiment forme le centre d'un triangle constitué par les trois principales constructions de la décennie «royaliste» précédente: l'Hôtel de Ville, le Temple allemand et le Collège. En octobre 1852 déjà, une Commission de bâtisse, présidée par Henri Grandjean, avait présenté les premiers plans de l'architecte Hans Rychner (1813–1869). Ce dernier gagna aussi un concours organisé la même année. D'origine argovienne, il avait appris le métier de tailleur de pierre, puis étudié l'architecture à Munich sous Louis Ier; il travaillait depuis 1847 à Neuchâtel[14]. Cet archi-

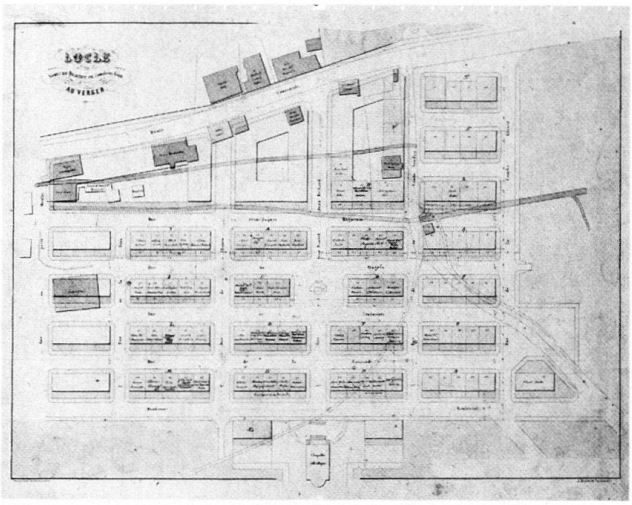


Fig. 21 *Locle, Nouveau Quartier en Construction au Verger* (Quartier-Neuf ou du Progrès). Plan général lithographié, 1856, par Hans Rychner. Le Locle, Archives communales.

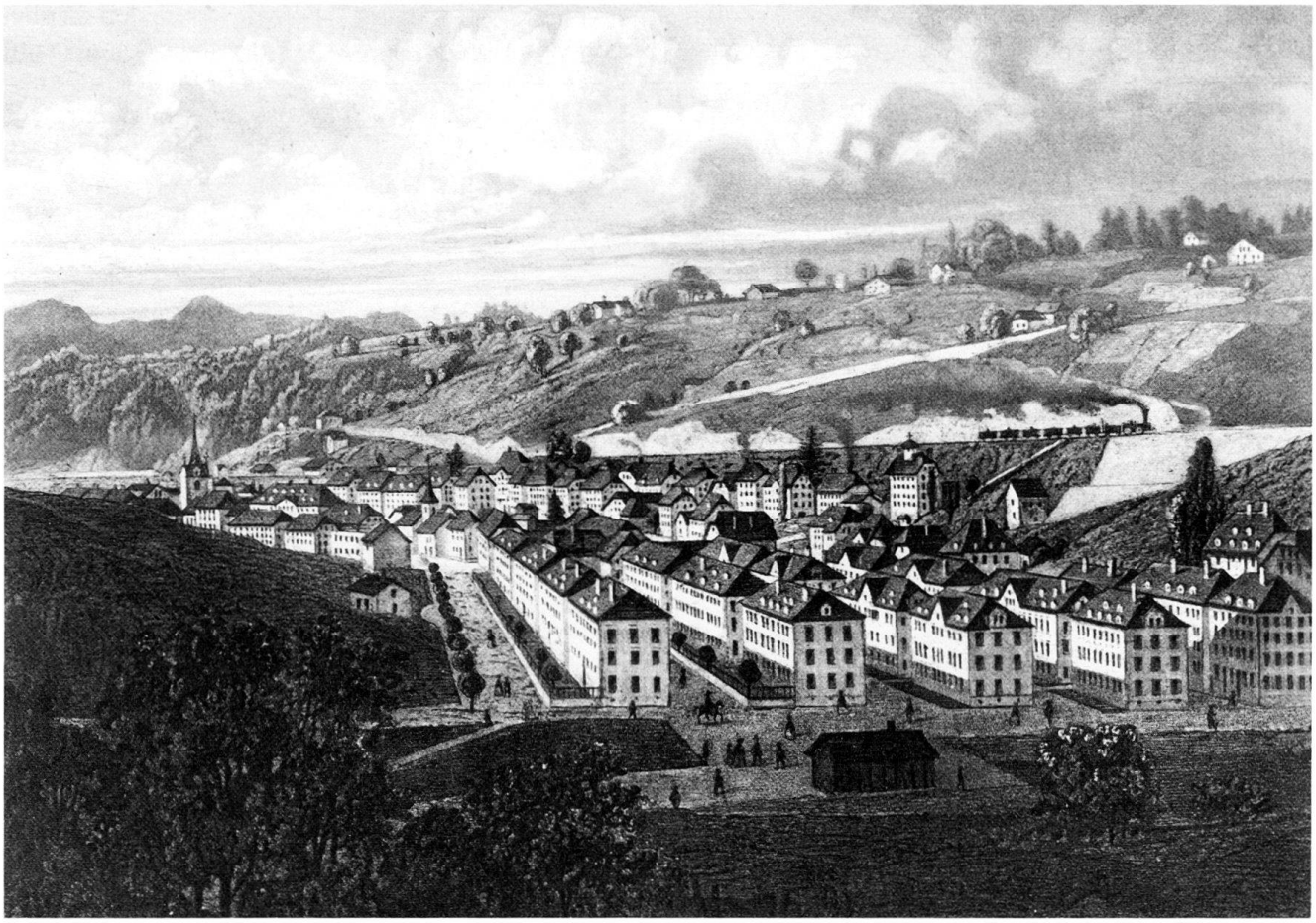


Fig. 22 Le Locle, quartier du Progrès. Vue de l'est. Dessin de A. Graf, gravé par F. Burkhard, édité par Hasler & Cie (Bâle). Au centre de l'image, la voie de chemin de fer du Jura Industriel, ouverte en 1857, reliant Le Locle à La Chaux-de-Fonds; au-dessus, la terrasse des Monts. Zurich, Bibliothèque centrale.

tecte venant de la capitale ne put imposer, qu'avec quelque peine, son projet inhabituel, dans le goût de l'historicisme naissant. La prédilection néo-classique pour des volumes compacts ne se retrouve que dans la silhouette massive du toit en croupe avec ses nombreuses cheminées. L'étroite partie centrale apparaît davantage comme élément de liaison que de corps principal dominant les ailes. Les grandes arcades des halles à guichets et de la station des calèches constituent le motif architectonique principal. Elles sont surmontées d'étages abritant une salle de réunion et des logements. Le premier étage était loué à l'Union républicaine. L'Hôtel des Postes devint, en effet, le centre du Locle républicain, tandis que l'Hôtel de Ville rappelait davantage l'époque antérieure: jusqu'en 1856 encore, ce dernier accueillait le cercle royaliste. En 1860, le gaz riche fut installé dans la salle de réunion des républicains, gaz qui éclairera deux ans plus tard toute la ville. En 1867, l'Ecole d'horlogerie, récemment fondée, s'installa également dans l'Hôtel des Postes.

En 1851 déjà, avant même d'entreprendre la construction de la poste, le Conseil municipal avait sollicité du canton l'établissement d'un nouveau plan d'alignement; manifestement, il s'agissait de revoir le concept d'urbanisme de Junod. En 1853, le Conseil municipal du Locle reçut un projet de plan, réalisé par l'ingénieur cantonal Charles Knab (1822–1874), pour la partie orientale de la localité. Mais un an et demi plus tard seulement, les autorités locales s'empressèrent d'achever le projet, alors que Knab était déjà en train d'exécuter le plan de La Chaux-de-Fonds. La hâte soudaine du Locle s'explique par le fait qu'une réalisation, étroitement liée à l'urbanisation, était arrivée à présent à maturité. En août 1855, les *établisseurs* Henri Grandjean et Edouard Thévenaz informèrent le Conseil municipal du projet de construire des «maisons à bon marché pour la classe ouvrière». L'intention des auteurs du projet était de «faire autant de propriétaires que possible», en engageant les locataires à une participation financière[15]. Au lieu-dit Le Verger, proche de la demeure que Grandjean s'était construite en 1831, un terrain à bâtir pour quarante maisons fut acquis. Selon les indications du comité, l'architecte Hans Rychner dressa de premières esquisses pour le «faubourg

neuf». L'ingénieur cantonal Knab se chargea d'intégrer dans un nouveau plan d'alignement élargi le futur Quartier-Neuf ou quartier du Progrès, qui se situait hors des limites du plan directeur de Junod. Fin 1855, un premier projet fut soumis à la Commission d'alignement; en mai 1856, le plan partiel du Quartier-Neuf fut adopté et les travaux engagés; de 1858 à 1862, le plan d'ensemble fut approuvé secteur par secteur (fig. 25). Il s'avéra que les projeteurs du Quartier-Neuf n'avaient aucunement l'intention de s'écarter fondamentalement du concept de Junod (*rue du Progrès;* fig. 21). Si, dans un angle du terrain à bâtir, des carrés irréguliers, avec cour intérieure, étaient prévus, l'essentiel du lotissement s'appuyait sur le quartier central, le quartier du Marché de Junod: le terrain, légèrement en pente ascendante au nord, était destiné à quatre rangées parallèles de *massifs;* la partie centrale était réservée à une place ornée d'une fontaine (fig. 98). Seuls certains détails dérogeaient au plan de Junod: l'ensemble devait s'inscrire dans un rectangle précis et les axes transversaux et longitudinaux devaient être de valeur équivalente. La transversale JeanRichard *(rue du Raisin)* était conçue comme axe principal: dans son alignement devait être construite, comme point de vue, une chapelle catholique. La principale différence par rapport au quartier du Marché consistait dans la présence de petits jardins devant les façades sud des *massifs.* Pour la Commission d'alignement, c'était déjà aller trop loin; Knab dut faire remarquer que Junod avait, lui aussi, partiellement prévu de telles bandes de verdure[16]. Junod avait réalisé cela à La Chaux-de-Fonds à grande échelle: le quartier aux Endroits obéit aux principes du *Sonnenbau,* développés par le médecin allemand Bernhard-Christoph Faust (1755–1842) et recommandés par le gouvernement prussien à ses employés du bâtiment[17]. Lors de la révision du plan néo-classique de La Chaux-de-Fonds, Knab s'était efforcé de généraliser le modèle ternaire rue-massif-jardin, espaçant ainsi davantage les rues les unes des autres: à la place d'une distribution en peigne, on adopta comme modèle un système plus pragmatique de rues de même largeur se croisant à angle droit. Le Quartier-Neuf du Locle présente un étrange compromis entre ce système et le modèle en bandes: car la largeur des *massifs* avec ses rangées de jardins fut définie de sorte à ne pas occuper plus de place qu'un des anciens *massifs.* La distance entre les rues demeurait ainsi égale à celle du centre de la localité, dépourvu de petits jardins. La distribution des rues en peigne dans le Quartier-Neuf pouvait, par conséquent, être poursuivie à l'ouest et reprise dans le centre. Ainsi au Locle, le modèle abstrait de Junod a pu être poussé à l'extrême en plein historicisme. Dans la partie assurant le lien entre le Quartier-Neuf et le cœur de la cité, Knab prévoyait, comme nouveau centre de l'agglomération prolongée vers l'est, une grande place se terminant en hémicycle, ornée d'une statue de JeanRichard (fig. 25).

Dans le Quartier-Neuf, le *massif* était composé, en règle générale, de cinq *maisons,* appartenant chacune à un propriétaire et comportant trois appartements (fig. 23). Dans le plan carré d'un appartement est inscrit, au nord, un rectangle, dans lequel se trouve la cage d'escalier, les toilettes accessibles depuis cette cage, un petit couloir et la cuisine (fig. 24). Deux des trois chambres donnent au sud. Les perrons, typiques de la région, sont absents; les *massifs* sont coiffés de toits en croupe; les frontons ne coïncident pas avec l'entrée, mais sont disposés côté sud lorsqu'ils existent. Dans les constructions du reste du village, on ne constate pas toujours le même souci de profiter au maximum de la lumière:

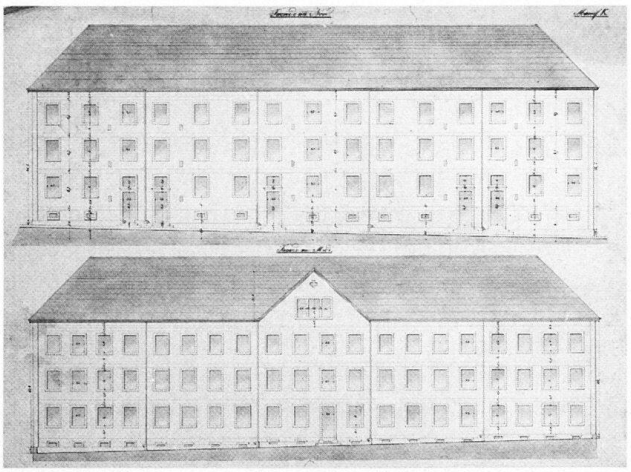


Fig. 23 Le Locle, quartier du Progrès. Elévations des façades nord et sud d'un *massif,* 1856, par Hans Rychner. Le Locle, Archives communales.

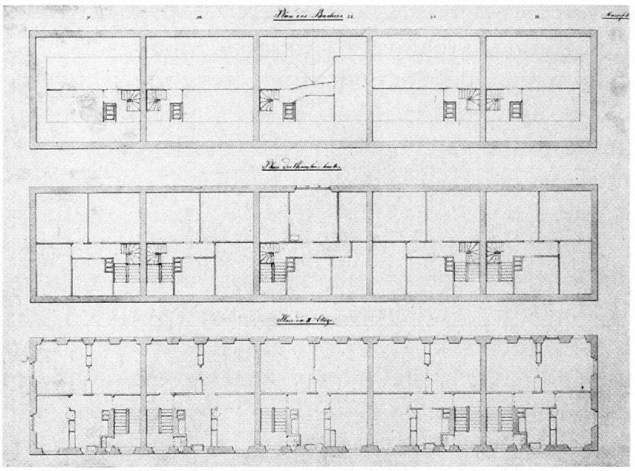


Fig. 24 Le Locle, quartier du Progrès. Plans d'un *massif* comprenant cinq *maisons:* bûchers, chambres hautes, 2e étage. Le Locle, Archives communales.

dans les maisons situées au nord des rues, l'entrée est souvent, pour des motifs de représentativité, placée au sud. Dans la maison de tête de la *rue de France* (No 1), construite vers 1850–1855, ce problème ne se pose pas: l'édifice se situant au sud de la rue, les fonctions secondaires devaient forcément se trouver au nord. Mais comme le constructeur était soucieux de l'apparat de la façade donnant sur rue (avant-corps du portail d'entrée en pierre de taille surmonté d'un fronton), la question était de savoir comment coordonner cet appareil représentatif avec des fonctions secondaires. La solution fut trouvée en traitant les fenêtres des escaliers et des toilettes comme si elles appartenaient à des pièces nobles (fig. 73, 75).

En tant qu'opération «philanthropique», la construction du Quartier-Neuf, dit le quartier du Progrès, se concevait avant tout comme alternative à la spéculation immobilière. Un exemple loclois de cette spéculation est donné par la «caserne», construite en 1861–1862 à la *rue Bournot* (Nos 31–33) par Ferdinand Cartier: il s'agit d'un immeuble de six étages en forme de fer à cheval comptant environ trente appartements, le double des plus grands *massifs* du Quartier-Neuf (fig. 26). En matière de logement social, le Quartier-Neuf était une alternative, d'une part, au socialisme utopique des phalanstères et familistères, d'autre part, au concept de la maison individuelle. Par sa reconnaissance à la tradition de la ville en bandes constituées de *massifs*, ce quartier constitue un témoin important du coopératisme républicain libéral. Le concept de maisons individuelles correspondait davantage au rêve patriarcal, celui de «domestiquer» les ouvriers en les liant à leurs petites maisons isolées. Un *Projet de maisons d'habitation à construire sur les plateformes des tranchées du chemin de fer au bas des côtes du Locle*[18], conçu



Fig. 26 Le Locle. Maison locative de la rue Bournot, appelée La Caserne, construite en 1861–1862.

fin 1856 par L. Bitzer pour le compte d'un client inconnu – peut-être pour les promoteurs du Quartier-Neuf –, rappelle le célèbre ensemble de Mulhouse de 1854 où les habitations, en dépit du groupement de deux à quatre appartements par maisonnette, conservent l'aspect de maisons individuelles. Le projet de Bitzer prévoyait des maisons à deux étages, de style suisse, surmontées de toits en bâtière; la plus grande aurait contenu huit appartements. Ces bâtiments étaient disposés, avec leurs constructions annexes, les communs, dans des parcs en miniature formant ainsi un curieux en-

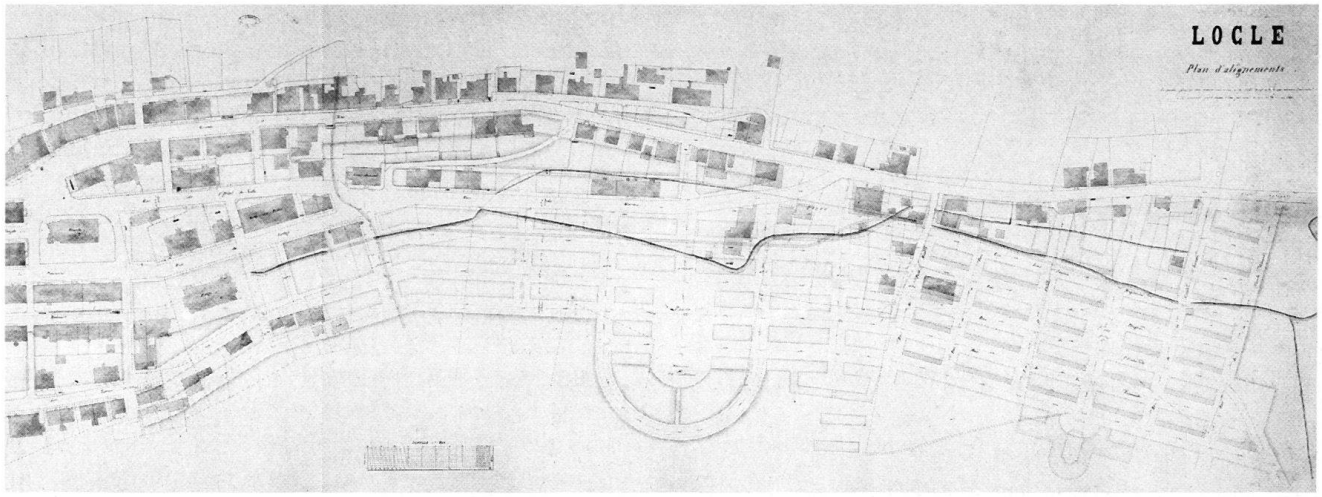


Fig. 25 Le Locle, plan d'alignement, entre 1856 et 1858, par l'ingénieur cantonal Charles Knab. Extrait: du centre au quartier du Progrès avec, au milieu, le projet d'une place monumentale. Le Locle, Archives communales.

semble dans l'esprit des beaux-arts. Le projet ne fut pas réalisé: au Locle, la maison individuelle, ou collective d'aspect individuel, n'apparaît qu'avec les premières véritables fabriques.
Le plan du quartier du Progrès resta inachevé: l'opération subit le contrecoup de la crise économique qui éclata en 1857 et qui s'aggrava avec les guerres civiles en Italie et aux Etats-Unis d'Amérique. La paroisse catholique préféra construire sa chapelle près du centre de la localité, plutôt que dans le Quartier-Neuf, comme initialement prévu. L'espace compris entre ce quartier et le centre, pour lequel Knab avait dressé des plans ambitieux, demeura longtemps non bâti, pour finalement être aménagé d'après des plans d'alignement fortement remaniés. Le bâtiment provisoire de la gare subsista: après l'inauguration de la ligne reliant les villes du Haut à Neuchâtel, la compagnie du Jura-Industriel fit faillite. Les communes du Haut se trouvèrent fortement endettées et il n'était plus question de continuer la ligne en direction de la France. En revanche, la ligne Franco-Suisse des Verrières fut ouverte en 1860: la capitale avait réussi à défendre sa position-clé en matière de politique des transports et communications par rapport aux communes du Haut.





Fig. 28 et 29 Le Locle, manufacture d'horlogerie aux Billodes (la future fabrique Zénith). En haut: lithographie d'un en-tête de lettre. En bas: sortie de la fabrique Favre-Jacot, photographie Frédéric Boissonnas, tiré de: Godet-Combe 1902. Cf. fig. 30.

2.4 1870–1890

La ligne de chemin de fer Le Locle–Besançon ne fut construite qu'un quart de siècle plus tard et ouverte en 1884 *(domaine ferroviaire)*. Elle ne passa pas par Les Brenets, mais par un tunnel percé sous le Col des Roches. C'est alors seulement que le hangar en bois servant de gare au Locle fut remplacé par une construction en pierre, un «château» néo-baroque surmonté de toits pentus, projeté par l'architecte Friedrich von Rütte (*rue de la Gare* No 1; fig. 81). Mais l'enthousiasme pour la nouvelle ligne, comme jadis pour la nouvelle route vers la France, était limité: il ne s'agissait plus de réaliser un axe international dont on avait rêvé, mais d'une modeste ligne secondaire. Côté suisse, la ligne fut construite par la compagnie du Jura–Berne–Simplon, car le peuple neuchâtelois avait rejeté, en 1875, la reprise du Jura-Industriel par le canton. La Commune du Locle, qui avait tant investi dans le rail, n'était guère armée, face à la compagnie bernoise, pour défendre au mieux ses intérêts. Il s'agissait principalement d'agrandir la gare et de mieux la relier à la localité. En 1874 déjà, la municipalité avait commandé à l'ingénieur Johannes Merian, fils de l'ancien ingénieur cantonal, des plans pour la nouvelle gare. Une première variante prévoyait de prolonger l'esplanade de la gare vers l'ouest; une seconde proposait une solution plus radicale: le déplacement de la gare dans la zone marécageuse à l'ouest de la localité (fig. 27). Elle aurait ainsi été directement rattachée à la ville conçue par Junod et Knab et, à la différence de la gare située en pente, elle aurait regroupé les gares des voyageurs, des marchandises et la douane. En revanche, cette gare aurait formé un cul-de-sac, car le prolongement direct de la voie dans le fond de la vallée aurait été entravé par l'agglomération. En

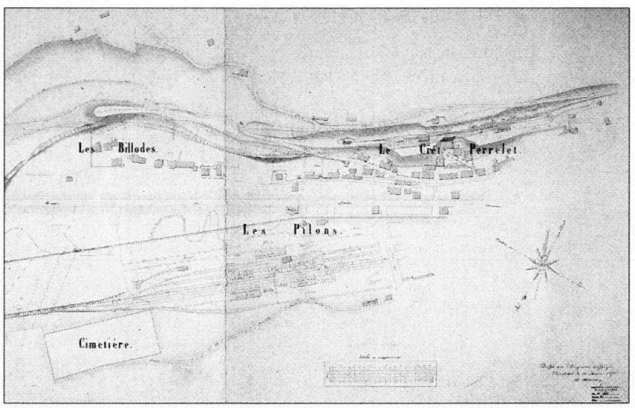


Fig. 27 Le Locle. Projet d'une nouvelle gare dans le marais des Pilons, à l'ouest de l'agglomération, 1874, par l'ingénieur Andreas Merian. Le Locle, Archives communales.

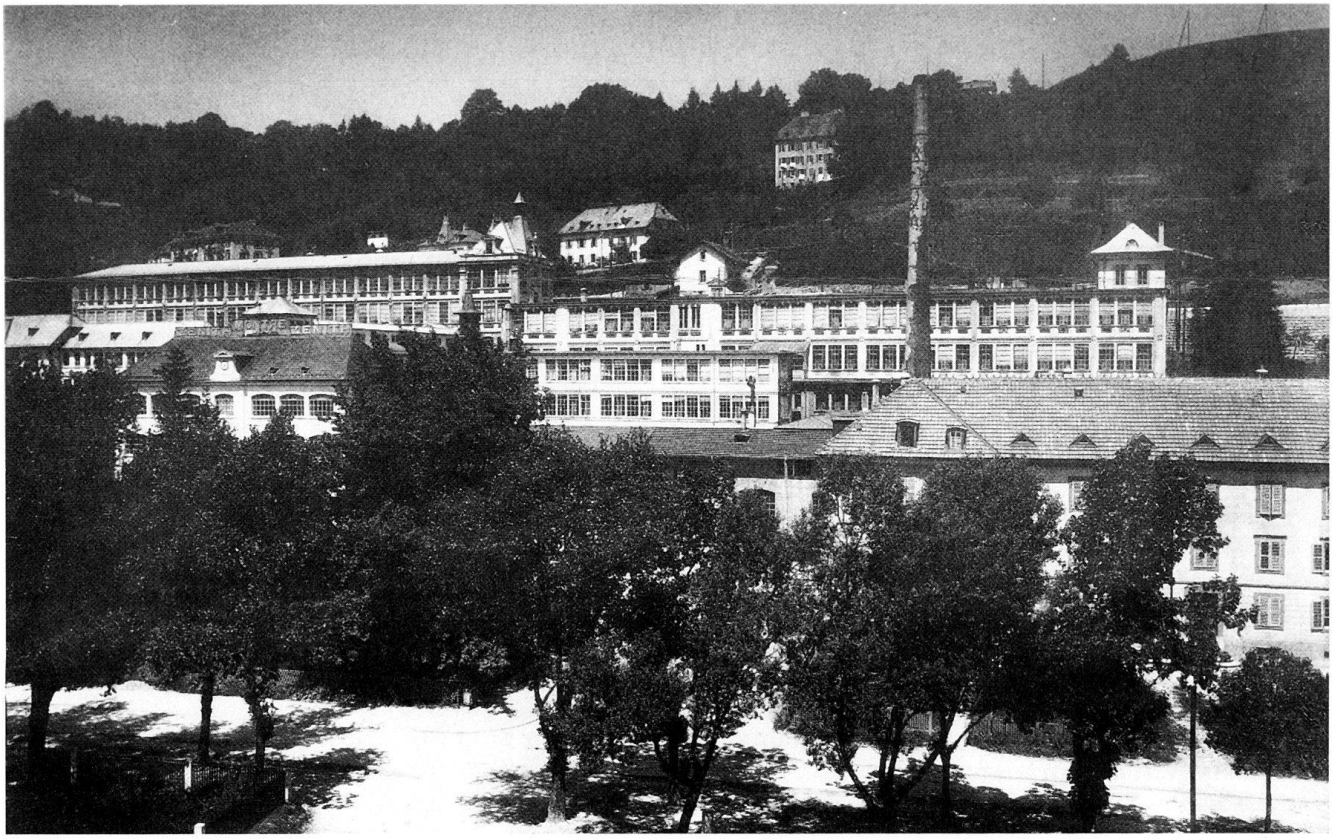


Fig. 30 Le Locle, manufacture d'horlogerie aux Billodes (Zénith). Photographie Guggenheim. Berne, Bibliothèque nationale. Fig. 28: bâtiments de 1875 (à gauche et au milieu) et de 1881 (à droite). Fig. 29: halle de fabrication de boîtiers, construite en 1883–1884, probablement par Alfred Rychner. Fig. 30: derrière les arbres, les bâtiments reproduits à gauche; au-dessus, les grandes halles de fabrication de 1905–1906.

1880, la compagnie choisit finalement la solution la moins onéreuse qui consistait à agrandir la gare existante. Un nouvel accès à l'esplanade de la gare par la rue de la Côte devait compenser l'abandon des magnifiques projets. Un réaménagement complet du domaine ferroviaire, desservant aussi depuis 1890 la ligne régionale des Brenets, n'eut lieu qu'un quart de siècle plus tard. Les différentes fonctions furent davantage dispersées, mais par contre mieux coordonnées. De 1907 à 1910, tout le service de petite vitesse fut déplacé dans le fond de la vallée; la gare des marchandises, créée au sud de la rue de France, rappelle le projet de Merian; les coûteux pilotis laissent deviner quels moyens la réalisation de ce projet aurait exigés.

Les républicains avaient cru pouvoir créer, avec le rail, un monument à la puissance de l'initiative bourgeoise; en fait, le chemin de fer devint le signe avertisseur de l'impuissance face aux inflations du pouvoir et aux conflits d'intérêt de grande envergure. L'histoire mouvementée du Jura-Industriel reflète celle de l'horlogerie: l'organisme compliqué de la *Verlagswirtschaft* (voir p. 134) réagit avec la sensibilité d'un sismographe à l'ébranlement des marchés internationaux. Le credo républicain fut entraîné dans la crise. En 1866, une section de l'Internationale fut créée au Locle, qui suivit aussitôt une tendance collectiviste et suspendit, en 1869, l'adhésion au parlementarisme: dans l'esprit de Michel Bakounine – pour la première fois en visite dans les montagnes neuchâteloises au début de cette année-là –, la solution fut cherchée dans «l'anarchie par la révolution»[19]. En 1876, l'Exposition universelle de Philadelphie démontra que l'industrie horlogère américaine avait conquis, grâce à une mécanisation conséquente, tout son marché intérieur et qu'elle s'apprêtait à venir concurrencer les fabricants européens sur leur propre territoire. Le *Bulletin de la Fédération jurassienne* prophétisait: «La guerre franco-allemande a été le point de départ de la prussification de l'armée suisse; l'exposition de Philadelphie sera le point de départ de l'américanisation de notre industrie horlogère»[20]. En effet, dès lors, la mécanisation de l'horlogerie suisse fut encouragée avec énergie. On installa des machines à vapeur, la plupart de provenance américaine. Lors de l'Exposition nationale de 1883 à Zurich, on présenta des parties de la montre qui, grâce à leur fabrication en série, étaient *interchangeables*, rendant ainsi superflu le travail du repasseur. L'anarchisme jurassien avait alors disparu. Le fédéralisme qu'il avait exalté était étroitement

lié à l'autonomie dont jouissait l'artisan-horloger dans le *Verlagssystem* qui se dissipa peu à peu face à la mécanisation.

L'horlogerie neuchâteloise, dont l'essor était lié à ce système économique, ne s'«américanisa» que lentement. Dans l'architecture locloise des années 1870–1880, ce n'est que par timides à-coups que les espaces réservés au travail furent séparés de l'habitat. En 1875, Georges Favre-Jacot fit construire aux Billodes, par l'architecte neuchâtelois Léo Châtelain, une maison réunissant habitation et comptoir qui constituera le noyau central de la future fabrique d'horlogerie Zénith (*rue des Billodes* No 38; fig. 28). Séparé par une cour, un autre corps de bâtiment, exclusivement réservé aux ateliers, fut réalisé simultanément ou peu après cette construction. Il peut être considéré en ce sens comme la première «fabrique» du Locle (*rue des Billodes* No 36). Ce bâtiment de trois étages était situé perpendiculairement à la pente, de sorte que la plupart des fenêtres donnaient à l'est et à l'ouest. En 1881, Favre-Jacot fit construire, côté ville, une nouvelle fabrique, de quatre étages, dont la façade longitudinale était orientée vers le sud (*rue des Billodes* No 34). Les deux étages supérieurs étaient pourvus de grandes fenêtres en arc surbaissé; l'axe central était doté d'une petite horloge (fig. 28). La fabrique appartient à la typologie des constructions scolaires; son concepteur pourrait être l'architecte Henri Favre (1852–1909) qui, en 1875, avait projeté un édifice semblable pour l'école d'horlogerie. Cette dernière ne fut construite qu'en 1885–1886 d'après les plans de Piquet et Ritter. En 1883–1884, Favre-Jacot agrandit le complexe industriel aux Billodes par une nouvelle construction, en s'adjoignant la collaboration d'Alfred Rychner (1845–1918), architecte neuchâtelois (*rue des Billodes* Nos 30–32). Une halle des machines témoignait de l'«américanisation» progressive de cette entreprise; Favre-Jacot prit soin de faire corriger le tracé

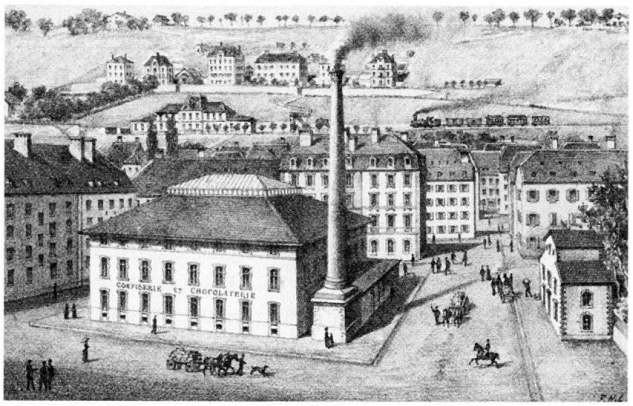


Fig. 31 Le Locle. Fabrique de chocolat et confiserie Jacques Klaus, construite en 1883–1884 par Alfred Rychner. Lithographie tirée de: Huguenin-Lassauguette 1890.

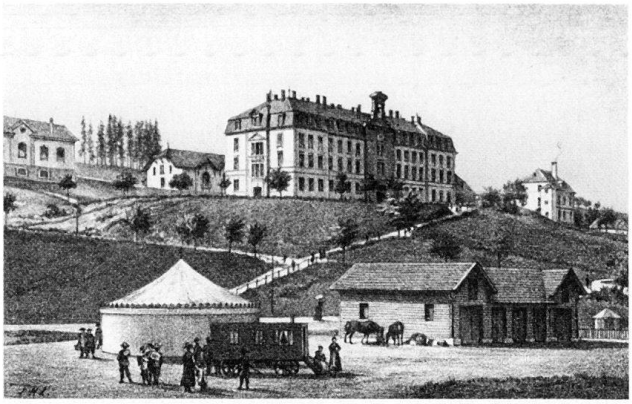


Fig. 32 Le Locle. Nouveau Collège, construit en 1873–1876 par Alfred Rychner. Au premier plan, hangar de service du feu réalisé en 1881. Lithographie tirée de: Huguenin-Lassauguette 1890.

d'une rue transversale prévue à cet endroit, afin qu'elle se trouvât dans l'axe du nouveau bâtiment. Cependant, le corps occidental de deux étages, abritant les ateliers de fabrication des boîtiers de montres, est d'un intérêt typologique plus important par rapport aux fabriques locales (fig. 29). La structure en treillis, courante dans les années 1890, y fut appliquée pour la première fois au Locle: les parois étaient constituées d'éléments porteurs verticaux entre lesquels s'ouvraient de grandes baies vitrées. Les poutres maîtresses et les éléments porteurs étaient généralement en fer; la faible profondeur des constructions permettait d'en alléger l'ossature. Par le revêtement partiel de pierres de taille, Rychner donna à la façade de sa construction un aspect monumental. En 1892, Favre-Jacot ouvrit une fabrique de plots de ciment dont la couleur grise fut bientôt celle de nombreuses constructions du Locle, tels les bâtiments futurs de la fabrique Zénith ou du Grand-Hôtel néo-baroque que Favre-Jacot fit construire en 1893–1894 à la *route du Col-des-Roches* (No 6). La Fabrique de chocolat et confiserie, qu'Alfred Rychner réalisa en 1883–1884 à la *rue Bournot* (No 27) pour le compte de Jacques Klaus, contraste avec le type de fabriques allongées, orientées vers le sud: il s'agit ici d'un cube massif abritant une grande halle avec galeries, éclairée par un toit vitré (fig. 31). Henri Favre avait utilisé le même système d'éclairage quand, en 1877, il avait construit aux Jeannerets, le nouvel abattoir communal (*ch. des Carabiniers* No 8); mais ce procédé n'eut pas d'écho dans l'architecture horlogère.

En 1883 déjà, Rychner avait dressé des plans de maisons ouvrières pour Favre-Jacot. En 1889, le fabricant fit construire aux Eroges, outre une grange avec écurie, trois maisonnettes individuelles, et avait réalisé ainsi le contre-modèle de l'architecture du Quartier-Neuf: l'ouvrier devait retrouver le milieu salubre et rural du paysan horlo-

ger d'autrefois, à la différence près que désormais son établi se trouvait à la fabrique (*ch. des Eroges* Nos 8, 10, 12). Mais les *massifs* restaient de règle pour l'habitat horloger. Il est vrai que le principe des rangées néo-classiques s'assouplissait peu à peu, comme dans le réaménagement de la place de la Cure en 1872–1873 *(place du 29-Février)*. L'espace irrégulier en pente, triangulaire, situé à la jonction de la vieille ville (Grand-Rue) et de la ville néo-classique (quartier du Marché), était considéré par Junod comme «scorie urbaine»; il fut alors transformé en esplanade et planté d'arbres. La critique explicite de la ville néo-classique se manifesta lors de la planification d'un nouveau bâtiment scolaire. Une *Commission de salubrité publique* la qualifia de lieu pollué par le vacarme de la circulation et par toutes sortes de miasmes nuisibles à la santé. A l'encontre des experts cantonaux et du Conseil municipal, elle imposa un terrain à bâtir situé en amont de l'agglomération. Le canton, refusant les plans prosaïques de l'architecte Joseph Mayer, s'adressa à Alfred Rychner, qui réalisa le Nouveau Collège, construit en 1874–1876. Il s'agit d'un «château» néo-baroque, accessible par une avenue en rampe formant une boucle: un monument reflétant la volonté des autorités de garantir aux enfants une formation à l'air pur et à la lumière (*av. du Collège* No 3; fig. 32). Le Nouveau Collège fut le début de l'implantation de constructions sur les flancs des coteaux. La nouvelle gare érigée en 1884 sur la pente lui faisant face allait constituer son pendant. Toute une série de petites maisons de plusieurs appartements et quelques fabriques furent réalisées le long de la *route de Bellevue*, située au-dessus de la gare (fig. 57, 74). A l'extrémité ouest de cette rue fut construit, en 1892–1893, le nouvel hôpital, d'après les plans d'Alfred Rychner (*rte de Bellevue* No 42). L'entrepreneur de tout ce quartier de Bellevue fut Henri-Frédéric Maspoli (1837–1915). Il descendait d'une famille de maîtres d'œuvre de Balerna; en 1868, il s'établit à La Brévine, et peu après au Locle, où son entreprise exécuta, dans les décennies suivantes, la plupart des travaux de construction et de génie civil[21].

2.5 1890–1920

En 1889, sur la base d'une loi cantonale adoptée l'année précédente, la Commune bourgeoisiale fusionna avec la Municipalité pour former la Commune du Locle. Dans sa réorganisation, l'administration communale locloise connut une concentration semblable à celle qui s'était manifestée dans l'horlogerie jurassienne dans les années 1890. Les grandes infrastructures communales se mirent en place: les Services industriels – énergie électrique et alimentation en eau potable – firent de la Commune une entreprise. Le poste de directeur des Travaux publics devint le point de cristallisation d'un appareil administratif stable. A vrai dire, cette fonction existait déjà dans les années 1872–1880. Elle fut officialisée en 1888 – probablement en vue de la réalisation du réseau de canalisation des eaux pluviales et ménagères, pour lequel des prescriptions avaient été édictées en 1886 *(Bied et canalisation)*. Conformément aux plans dressés par Constant Meystre, le réseau, «entièrement en béton de ciment» et partiellement sur un châssis de pieux, fut mis en place de 1891 à 1895. A l'occasion des graves intempéries de 1896, il apparut que le Bied, qui avait été choisi comme collecteur principal malgré sa faible déclivité, débordait lors des grosses pluies. Grâce à l'aide de la Confédération, d'importants travaux d'assainissement furent réalisés de 1898 à 1919: comme l'avait proposé l'ingénieur cantonal Knab en 1861 déjà, un nouveau canal principal fut creusé dans l'axe rue du Progrès–rue du Marais–rue JeanRichard–avenue de l'Hôtel-de-Ville; le Bied et ses affluents furent systématiquement enfouis. L'ingénieur Edouard Rochedieu, successeur de Meystre en 1892, dressa les plans pour l'alimentation des ménages en eau potable. En 1900, le réseau fut mis en service, rendant inutiles les nombreuses fontaines, propriété de sociétés privées. Le fait que cette réalisation ne fût conçue que treize ans après celle de La Chaux-de-Fonds et qu'elle pût se limiter à l'utilisation des sources des environs immédiats, s'explique par l'existence d'abondantes réserves en eau de la commune. Ceci justifie également l'absence au Locle d'une fontaine souvenir. En revanche, l'entreprise d'infrastructure que la nouvelle Commune réalisa en premier après sa réorganisation, représente une œuvre de pionnier en matière de technologie. En 1886, le Conseil municipal proposait de construire une usine à gaz communale – à la différence de la commune voisine, on ne voulut pas reprendre l'installation privée existante, le gaz riche qu'elle utilisait n'ayant pas fait ses preuves. Mais au lieu du projet d'usine à gaz, une autre solution se présentait: un ingénieur originaire du Locle, représentant de l'entreprise genevoise Meuron & Cuénod, utilisait, à titre de démonstration, des lampes électriques pour éclairer deux magasins de la localité et les grottes du Col des Roches; là, il brancha une dynamo sur l'une des roues hydrauliques des anciens moulins souterrains. Le spectacle fit l'admiration du jury qui avait alors à désigner le lauréat du concours pour le monument en l'honneur de JeanRichard. Le Genevois Tury, pionnier de l'électricité, eut alors l'idée d'exploiter comme source

d'énergie l'eau qui se jetait de la galerie d'écoulement, construite en 1805, dans les gorges de La Rançonnière. C'est à partir de ce concept que fut réalisée et inaugurée en 1890, la centrale de *La Rançonnière,* l'une des premières usines électriques de Suisse (fig. 33). On fit passer, par les galeries de Huguenin, côte à côte la conduite forcée et le cable de cuivre destiné au transport de l'électricité. Ainsi, comme dans les projets du XVIIIe siècle, le rocher est traversé par des tunnels et une galerie servant à la fois de moyen d'écoulement et de canal industriel. Toutefois, la force hydraulique n'actionnait pas des moulins, mais alimentait un réseau d'éclairage, ainsi que les machines électriques des fabriques d'horlogerie.

Quand l'usine électrique de La Rançonnière fut inaugurée, les célèbres moulins souterrains qui, jadis, avaient ouvert le Col des Roches à l'exploitation technique, étaient hors d'usage: lorsqu'en 1884, ils devinrent propriété de la Commune, seule la scierie fonctionnait encore. Grâce à une réaffectation originale, ils redevinrent lucratifs, retrouvant en quelque sorte la fonction des moulins exploités autrefois par l'ancienne commune. En 1898, l'abattoir communal des Jeannerets fut transféré dans le moulin sis au pied du rocher (*rte du Col-des-Roches* Nos 23–31), puis transformé et agrandi, de 1903 à 1905, pour devenir les abattoirs-frontières. L'établissement, dont l'architecture laissait voir une imposante ferme modèle, cachait en fait une installation industrielle moderne, soigneusement isolée de son environnement rural (fig. 34, 62). Des rails suspendus formaient un tapis roulant permettant une division rationnelle et une succession logique du travail. L'étang-réservoir de l'usine électrique fournissait, en abondance, l'eau nécessaire aux opérations de nettoyage, laquelle était ensuite déversée dans l'entonnoir rocheux. Des congélateurs, ainsi qu'un four d'incinération, construit en 1909, complétaient le dispositif d'hygiène. Quand, de 1907 à 1910, le domaine ferroviaire fut réaménagé, l'abattoir en devint l'extrémité occidentale. Il fut alors encore agrandi; les accès ferroviaires et les quais furent recouverts d'un toit en béton armé brut, par l'ingénieur Samuel de Mollins, de Lausanne, représentant suisse de la maison Hennebique (fig. 35).



Fig. 33 Le Locle, inauguration de la centrale électrique La Rançonnière, 1890. Lithographie de Fritz Huguenin-Lassauguette. Le bâtiment des machines a été dessiné à l'envers.

La modernisation de la *tuerie* est comparable à celle de l'industrie horlogère. La tendance à la concentration et à la centralisation est particulièrement sensible dans l'évolution de l'Ecole d'horlogerie: en 1902, les cours autonomes furent réunis en un *technicum.* Par la même occasion, l'école fut transférée dans un imposant bâtiment, construit dans le marais des Pilons, à l'ouest de l'usine électrique, d'après les plans de Jean Crivelli (1871–1932 environ). Il s'agissait d'un «château» à la française, de forme oblongue, avec un grand corps central couronné d'une coupole abritant un observatoire astronomique (*av. du Technicum* No 26; fig. 36). L'édifice s'inscrivait dans une évolution architecturale qui avait commencé au début des années 1890: le creux de la vallée et ses coteaux se couvrirent de fabriques qui modelèrent aussi profondément l'image du site que les hôtels-palaces de la fin du siècle marquèrent les stations touristiques (fig. 43, 44).

La fabrique d'horlogerie type, qui s'était modifiée peu à peu, consistait dans le couplage d'une aile abritant logement et bureau, traitée architecturalement comme bâtiment principal, et d'une autre réservée aux ateliers. Si, au début, elle avait parfois encore l'apparence de la demeure villageoise traditionnelle avec son toit à demi-croupe, l'apparat représentatif de l'historicisme prit bientôt le dessus. L'aile abritant les ateliers était généralement composée de deux à quatre étages avec une structure en treillis et des fenêtres groupées, le tout surmonté d'un toit plat ou en croupe aplanie (fig. 58). L'un des premiers exemples en est l'horlogerie Isely & Furrer, construite en 1891, à la *route*

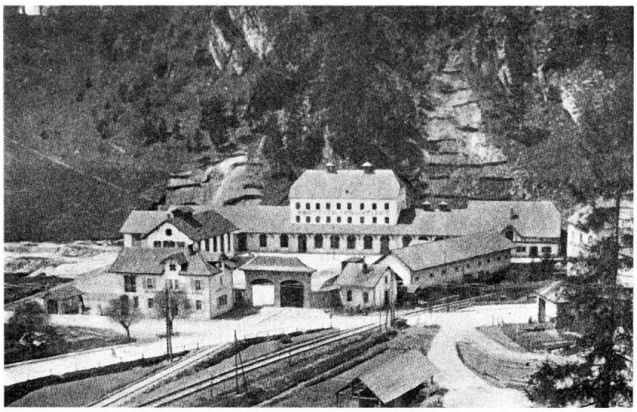


Fig. 34 Le Locle. Abattoir-frontière du Col des Roches, installé dès 1899 dans le bâtiment des anciens moulins souterrains et dans les environs. Au premier plan, les voies de chemin de fer menant à Besançon.



Fig. 35 Comme fig. 34. Toiture en béton armé de l'entrepôt de wagons, de 1909 par l'ingénieur Samuel de Mollins (Lausanne), représentant suisse de Hennebique. Au premier plan, réservoir de la centrale électrique (cf. fig. 33). Carte postale.

de Bellevue (No 8), par l'entreprise Maspoli d'après des plans d'Henri Favre (fig. 57). En règle générale, des transformations, extensions et surélévations de ces fabriques se succédaient à un rythme accéléré. La fabrique Le Phare (*rue de la Côte* Nos 27–33) en est un exemple impressionnant (fig. 44, 63). A l'origine, il s'agissait d'une maison villageoise traditionnelle, construite dans les années 1880 en amont des Billodes. En 1896, une aile d'ateliers fut ajoutée à l'est, en 1900, une seconde à l'ouest. En 1901, cette dernière fut prolongée d'un corps d'habitation agrémenté d'un oriel d'angle. En 1908 enfin, la partie centrale et les deux ailes attenantes furent transformées, d'après les plans de Jean Crivelli, en une fabrique allongée, d'aspect castellaire, où, à la différence du Technicum, on renonça aux toits pentus. A la même époque, la fabrique Zénith, située à proximité, se développa de telle sorte qu'elle devint une cité constituée de rangées de constructions, dont les corps de bâtiments, dessinés pour la plupart par Crivelli, s'implantaient progressivement vers le haut jusqu'à la ligne du chemin de fer (*ch. des Billodes* Nos 30–36; fig. 30, 59). Seuls les établissements n'appartenant pas à l'industrie horlogère s'écartaient du schéma type de la fabrique, arrivé ici à maturité. Il en est ainsi des ateliers, construits en 1907 par l'entreprise zurichoise Jaeger à l'ouest de la cité pour le compte de la fabrique de chocolat Klaus: une halle spacieuse, recouverte de sheds bombés, à pans égaux et pourvus de lamelles d'éclairage (*rue Klaus* No 12; fig. 88).

Au cours de ces années-là, le volume des constructions crut au même rythme que la production horlogère. En revanche, la courbe démographique s'aplanit au début du siècle, pour fléchir durant la Première Guerre mondiale. Le taux d'occupation des logements passa de plus de cinq personnes par ménage en 1850 à moins de quatre en 1920 et finalement à trois en 1940[22]. Durant le même laps de temps, les établis disparurent des habitations: les *massifs* construits après 1890 et surtout après 1900 n'étaient plus mixtes, mais constituaient des casernes locatives pour ouvriers et employés dans le sens habituel du terme (fig. 37). Le type le plus courant était composé d'une cage d'escalier desservant des appartements de trois pièces «en tandem», avec corridor transversal. Les toilettes, comme précédemment, jouxtaient la cage d'escalier, mais prenaient désormais le plus souvent place à l'intérieur des appartements: le domaine privé commençait à mieux être circonscrit et les logements se privatisaient dans leur ensemble. La cage d'escalier perdait son caractère semi-public et devenait simple lieu de passage. De nombreux vieux perrons furent démolis pour faciliter la circulation des piétons et assurer la fluidité du trafic. Le trottoir, de moindre hauteur par rapport à la chaussée, remplaça le perron: grâce aux canalisations souterraines et aux empierrements de la chaussée, la rue se «civilisa». De nombreuses maisons anciennes et nouvelles abritaient désormais des magasins au rez (fig. 80). Tandis que le socle de l'immeuble tendait à s'ouvrir en vitrine, les étages supérieurs devinrent plus imposants: le décor architectural donnait aux casernes locatives une allure de palais. Les matériaux indigènes, le roc dur et clair, ainsi que la pierre tendre et jaune-brune de Morteau (France) furent remplacés par le granit et la pierre artificielle. Grâce au rail, on employa parfois, comme par exemple à la gare du Locle, la pierre jaune d'Hauterive, typique de la capitale. Le balcon en corbeille, de style néo-baroque, supplanta le balcon néo-classique en fonte; il garda sa fonction de représentation et se trouva, par conséquent, du côté de la rue, même si celle-ci donnait sur le nord. Ces balcons étaient disposés au-dessus de l'entrée et sur l'ensemble de la façade; leur seule fonction

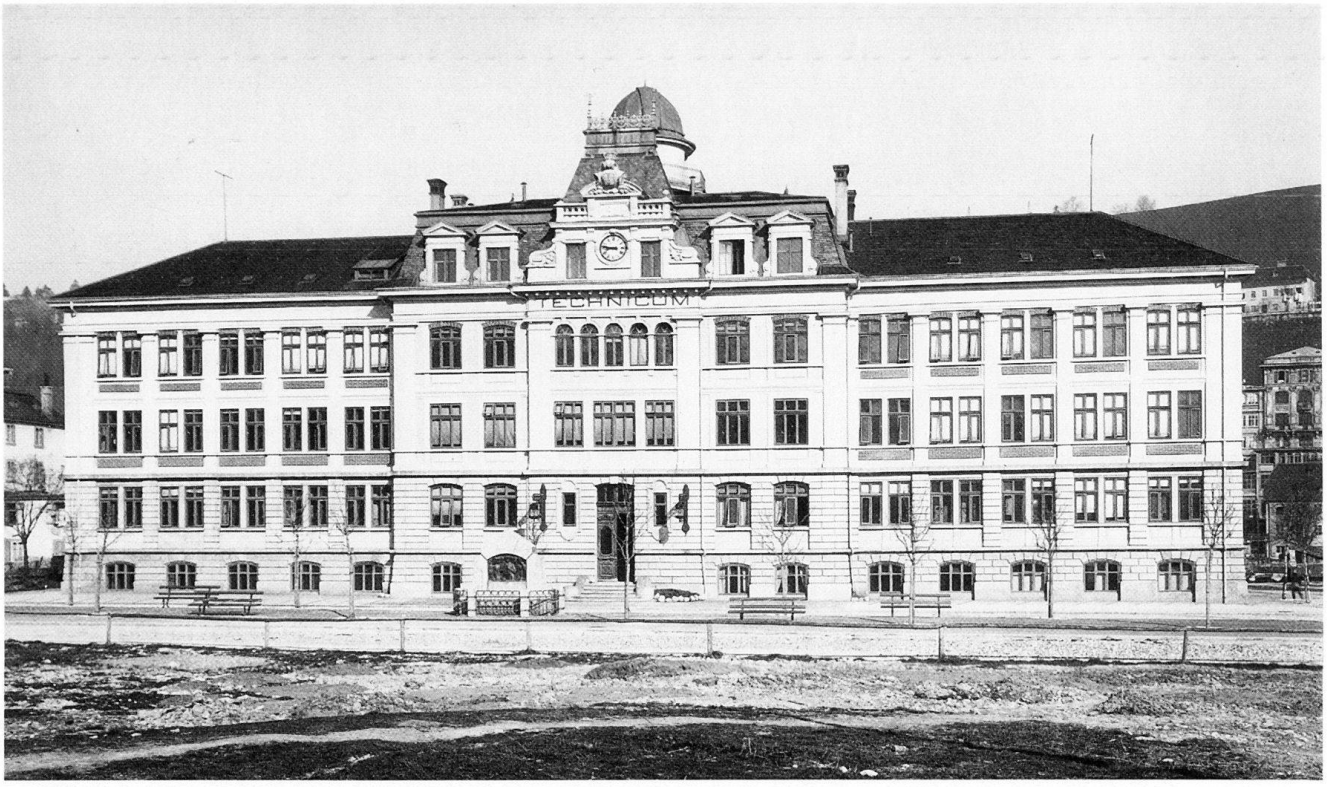


Fig. 36 Le Locle. Technicum, construit en 1901–1902 par Jean Crivelli. Photographie Guggenheim. Berne, Bibliothèque nationale.

pratique était liée à la cuisine. Les protagonistes de cette production immobilière n'étaient plus le maître maçon et l'*établisseur* construisant pour eux-mêmes, mais des entrepreneurs qui considéraient le logement avant tout comme un objet de rendement.

Plusieurs initiatives furent prises pour adoucir les contraintes liées au marché libre du logement. C'est ainsi que fut construit le quartier de l'Avenir *(rue de l'Avenir),* entre 1892 et 1898, dans un encaissement en forme d'amphithéâtre situé au-dessus du hameau de La Foula, à la sortie de la vallée de la Jaluse: «Ses maisons ouvrières, groupées sur les pentes avoisinant le chemin Blanc, n'ont pas la régularité de celles du Progrès, mais au point de vue du pittoresque cela fait une diversion»[23] (fig. 38). En effet, ce quartier implanté dans la pente, avec ses rues sinueuses et ses maisons dispersées, contraste avec le quartier construit dans les années 1850 à l'autre extrémité de la localité. Mais il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser de prime abord, d'une précoce cité jardin. A la différence de la cité jardin – non réalisée – que Charles-Edouard Jeanneret avait projetée en 1914 pour Les Crêtets à La Chaux-de-Fonds, le quartier de l'Avenir n'était pas uniquement réservé aux ouvriers d'usine: on travaillait dans de nombreux appartements et plusieurs maisons abritaient, parfois dans l'annexe, des ateliers de petites entreprises. Les bâtiments n'étaient pas uniformes, mais la norme était probablement celle qu'avait conçue l'architecte Henri Favre. Il s'agissait de la reproduction en miniature du *massif* traditionnel avec son toit à demi-croupe; le bâtiment était composé de deux parties comprenant chacune deux appartements superposés. Son plan était similaire à celui du quartier du Progrès, mais ne contenait pas de corridor, d'où l'existence de pièces retranchées (fig. 55). Le quartier de l'Avenir est le témoin architectural d'une tardive prospérité illusoire du *Verlagssystem* (voir p. 134). Grâce au coût modéré de ses moyens de production et à sa technique soignée de la division du travail, ce système économique réussit au début à se maintenir, alors que les grosses entreprises mécanisées accéléraient la spirale ascendante de l'offre et de la demande. Cependant, seules les entreprises dotées de grandes ressources financières purent assumer les risques d'une production en masse ne rapportant qu'une faible marge de bénéfice: lorsque, après 1900, la croissance de la demande ralentit, le *Verlagssystem* s'effondra et seuls survécurent les spécialistes, aux côtés des grosses entreprises. La Société immobilière Le Foyer, mise sur pied en 1902–1903, est, à la différence du quartier de l'Avenir, étroitement liée au monde des grandes fabriques: les initiateurs en étaient le Grütli romand et la Société des intérêts généraux de l'industrie horlogère; elle était présidée par Charles-Barbézat-Baillod, propriétaire de la fabrique Le Phare. Le résultat de cette entreprise ne consistait qu'en

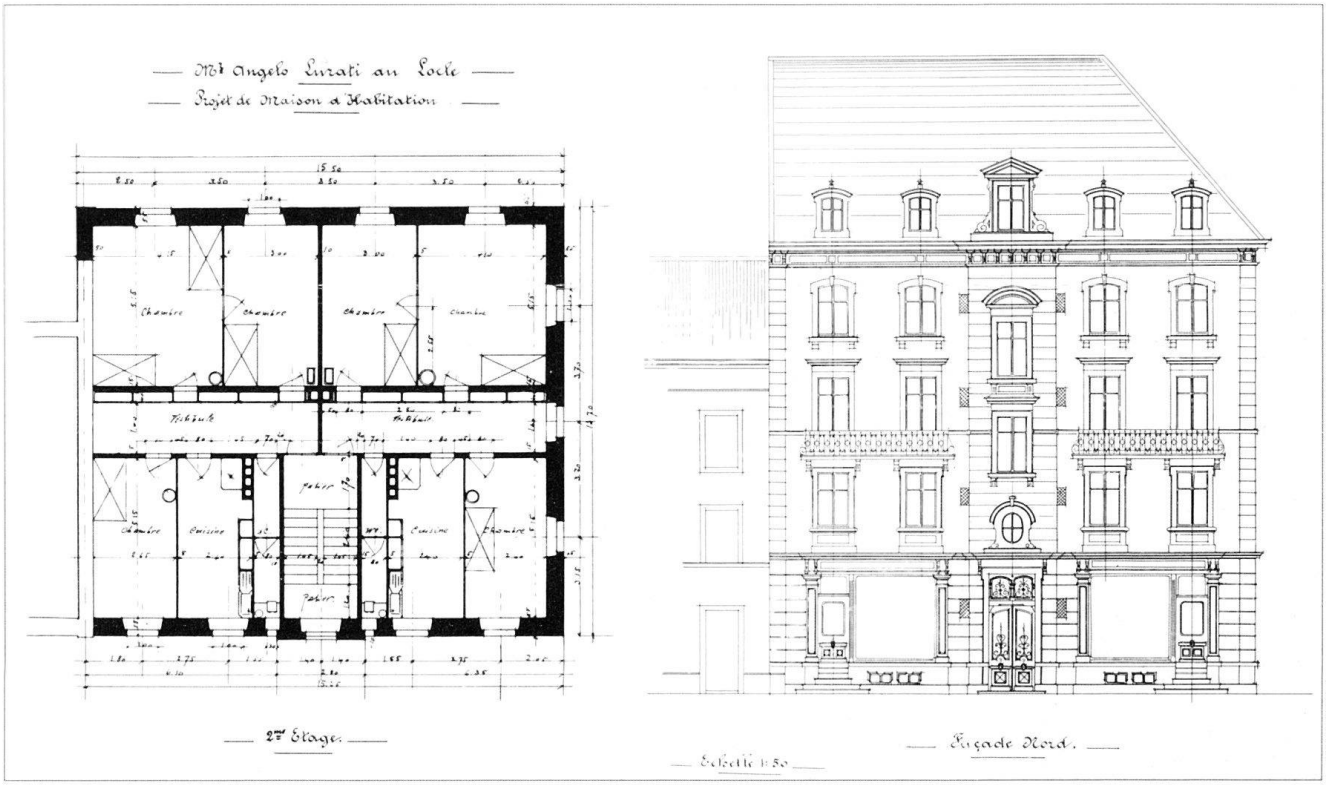


Fig. 37 Le Locle. Maison locative *rue de France* No 15. Plans de demande en autorisation de 1899 par Henri-Frédéric Maspoli.

quatre maisonnettes, construites de 1903 à 1907 sur l'esplanade dominant le Nouveau Collège (*rue du Foyer* Nos 7–11, 6–12). Le quartier ouvrier que Georges Favre-Jacot fit construire à La Molière entre 1902 et 1907 (fig. 39) est moins conventionnel. Il avait prévu son implantation d'abord aux Eroges, entre les maisons ouvrières déjà existantes et la ferme, mais il y fit bâtir une écurie allongée, dont le plan trahit ses efforts de rationalisation. Favre-Jacot choisit alors un terrain situé de l'autre côté de la vallée, près de la Maison du diable, ancienne ferme jurassienne qui, selon la tradition locale, aurait logé des moines ayant colonisé la région du Locle. Une rangée de neuf unités d'habitations fut construite en 1903, d'après un projet de Jean Crivelli. Une cuisine relativement spacieuse, conçue comme salle de séjour et trois chambres étaient réparties sur deux étages, de telle manière que toutes les pièces fussent exposées au soleil couchant, disposition plus importante pour l'ouvrier rentrant tard le soir que la lumière du sud. Cette rangée fut complétée par un bâtiment de tête, surmonté d'un toit en croupe dans l'esprit du Heimatstil, comprenant des appartements bourgeois, construit en 1907 par le bureau d'architecture Oesch & Rossier, et, en amont, par un corps de bâtiment agricole: les deux ailes de l'ensemble encadraient l'ancienne ferme. Une esquisse non datée de Charles-Edouard Jeanneret se rapporte probablement au réaménagement de cette dernière en villa avec un toit en terrasse de type méditérranéen (fig. 40). En 1912, Jeanneret construisit une villa pour Favre-Jacot; la même année, la Maison du diable fut démolie pour faire place à une route rectifiée. Bien que le quartier, communément appelé le Chemin de fer, n'eût pas de plan homogène, il exprimait le projet utopique d'une cité de l'ère industrielle: autonome tel un monastère, hiératique telle une cour princière.

A la différence du quartier du Progrès, les quartiers du Foyer et de La Molière ne constituaient qu'une faible part du volume total des constructions. L'initiative privée n'ayant pas réussi à freiner la spéculation immobilière, la Commune décida, en 1915, de se convertir en entrepreneur et de combattre la pénurie de logements. Les architectes inexpérimentés du Bureau des travaux publics durent être initiés à leur nouvelle tâche. Un concours d'idées restreint fut organisé (fig. 51); le jury agit en pédagogue. En 1919–1920 furent construits, sur sol communal, deux bâtiments de quatre étages pour vingt-sept appartements, la plupart comprenant trois pièces (*rue des Jeannerets* Nos 31–33, 35; fig. 52, 53). Le *massif* ou la maison-caserne s'était imposée contre la *maisonnette;* l'immeuble locatif n'avait plus l'aspect d'un palais, mais simplement celui d'une grande maison. Il fallait admettre que les maisonnettes pour ouvriers n'étaient accessibles qu'aux philanthropes; et même en choisissant le *massif,* la Commune n'arrivait pas à concur-



Fig. 38 Le Locle. Quartier de l'Avenir, construit en 1892–1898 en amont du hameau La Foula. Carte postale.

rencer les spéculateurs quant aux loyers modérés. En revanche, elle réalisa des appartements au goût de la petite bourgeoisie, équipés de salles de bain. Les constructions d'appartements de ce genre dans la commune voisine montraient à quel point cela était encore inhabituel: l'équipement de détail étant laissé aux soins du locataire, les salles de bain étaient généralement utilisées comme réduits[24]. En 1950 encore, près des deux tiers des appartements du Locle étaient dépourvus de salle de bain. Aux Jeannerets, la principale attraction des habitations étaient les loggias, qui rappelaient les contrées méridionales. En fait, elles menaçaient d'empêcher la pénétration de la lumière du jour, déjà peu abondante, raison pour laquelle l'architecte les avait placées pour la plupart sur la façade nord devant la cage d'escalier et la cuisine. Au cours des quatre décennies suivantes, la Commune construisit encore une vingtaine d'immeubles de 170 appartements environ. Entre 1943 et 1949, elle subventionna, avec la Confédération et le canton, 247 appartements et entre 1950 et 1957, à son propre compte, 700 appartements. En outre, elle s'appliquait à régulariser le marché immobilier en achetant et vendant des terrains; en 1958, elle possédait, en commun avec le Fonds des ressortissants, environ le quart du sol communal. «Grâce à l'investissement (de) nombreux millions», relevait en 1958 le maire Henri Jacquet, Le Locle demeure «la ville de Suisse où les logements modernes sont le meilleur marché»[25].

Dans la mesure où la production en série, industrialisée, marquait des points, la nostalgie du retour à un monde présumé plus humain grandit, celui du paysan-artisan de jadis. En 1887, Albert Piguet (1854–1934), fabricant de timbres acoustiques, puis maire du Locle durant de nombreuses années, fonda une *Société d'intérêt public et d'embellissement,* dont le but était de ramener la nature dans la ville aride. Dans un premier temps, l'entrée de la ville, l'esplanade de la gare, fut tapissée de verdure. En 1894 fut inauguré le jardin public, aménagé à peu près à l'endroit de la place prévue par l'ingénieur cantonal Knab *(rue du Jardin).* Les principales rues et places furent plantées d'arbres et la Combe Girard, transformée en jardin anglais. En 1899, la Commune participa à la campagne d'embellissement en faisant boiser la Combe Girard et le Communal *(Joux Pélichet).* Sur les traces de Rousseau, la critique romantique de la civilisation s'imaginait volontiers qu'avec l'industrialisation, la maison individuelle se fût convertie en caserne locative inhumaine. Au Locle, cela semble plutôt avoir été le contraire: la multiplication de la maison individuelle et l'apparition de petites villas étaient en rapport direct avec l'éviction de la *Verlagswirtschaft* au profit de la production industrielle en usine. La réunion sous un même toit, dans les premiers ensembles industriels, d'ateliers, de bureaux et d'appartements ouvriers, rappelle encore l'amalgame traditionnel des fonctions dans les *massifs* de l'époque de l'ancien système économique. Au tout début du XXe siècle, les patrons des plus grandes entreprises commencèrent à s'installer dans des maisons particulières: il s'agissait d'abord de modestes constructions, généralement de deux appartements, agrémentées d'un petit jardin, et situées à proximité de la fabrique. Ce n'est qu'au cours de la deuxième décennie qu'apparurent – le plus souvent sur le versant ensoleillé de la vallée – des villas plus luxueuses: la première, en 1909, fut la villa de Fritz Huguenin-Jacot, propriétaire d'une fabrique de décoration de boîtiers et médailles; en 1912–1913, celle de Georges Favre-Jacot – qu'il fit construire, il est vrai, pour sa retraite –; en 1918, celle de Georges Perrenoud, copropriétaire d'une fabrique à la rue des Marais (*rte des Monts* No 24; *Côte des Billodes* No 6; *rte de Mi-Côte* No 11; fig. 93, 91)[26]. Alexandre Girard-Felder et Georges Gabus-Savoye agrandirent, en 1915 et 1918, leurs vieilles demeures, afin de répondre à ces changements (*ch. des Tourelles* No 4; *rte du Soleil d'Or* No 2). En 1915, Georges Ducommun, fondateur de la fabrique Doxa, fit transformer le domaine des Monts, datant de 1785–1790 – où jadis l'horloger William DuBois, admirateur de Fourier, avait habité et travaillé –, en une grande villa équipée de tout le confort moderne: les parties agricoles de la propriété furent éliminées, le petit jardin potager transformé et agrandi en parc, tandis qu'en bordure de la route fut construit un garage avec remise et, dans la pente, une ferme modèle dans le goût du Heimatstil (*rte des Monts* Nos 59, 63, 65; fig. 94). Des demeures aussi somptueuses faisaient cependant exception, mais elles annonçaient déjà le système des trusts qui allait instaurer

un rapport anonyme entre patron et ouvrier. Par comparaison avec l'importance de l'industrie horlogère, le nombre de villas et de maisons de maître appartenant à des propriétaires exerçant d'autres professions, était grand. Certains bâtiments, qui avaient l'apparence de villas, étaient en fait des constructions mixtes, abritant de modestes ateliers spécialisés, telle la Maison blanche que Charles-Edouard Jeanneret réalisa pour son père en 1912 à La Chaux-de-Fonds.

Le nouveau type de construction au Locle, celui de la villa, accéléra la distinction entre la pratique architecturale «artistique» et celle purement constructive et donna ainsi le point de départ à une reformulation de l'idéal architectonique. Dans un essai intitulé *L'architecture contemporaine dans la Suisse romande,* l'architecte André Lambert critiqua, en 1904, les récentes réalisations à La Chaux-de-Fonds. De toutes les villes romandes, écrivait-il, c'est dans cette ville horlogère qu'on sent «le plus cruellement le manque absolu de traditions locales et la banalité cosmopolite qui est ici plus déplacée qu'ailleurs, étant donné la rigueur du climat»[27]. Il déplorait l'abus d'éléments décoratifs académiques qui retenaient la glace et la neige, et de balcons ouverts qui, même dans des régions plus tempérées, avaient été remplacés par des bow-windows et des galeries couvertes. Lambert critiquait des réalisations comme celles de Jean Crivelli. A l'instar de nombreux entrepreneurs des villes jurassiennes, Crivelli venait du Tessin. Il avait d'abord travaillé avec son frère Eugène au Locle, avant de s'établir à La Chaux-de-Fonds, où le secteur du bâtiment était plus actif et où il devint le plus grand «faiseur». Ses nombreuses casernes locatives, fabriques, établissements publics et quelques habitations avaient, principalement pendant la première décennie du XXe siècle, fortement marqué l'image du Locle. A ce genre d'architecture, Lambert opposait l'«architecture distinguée» des «anciennes maisons du Jura». A l'époque où Lambert avait écrit son essai, La Chaux-de-Fonds possédait déjà un bâtiment de style régionaliste. L'immeuble, construit en 1902 par l'architecte Edouard Piquet pour Charles L'Eplattenier, le maître charismatique de l'Ecole d'art, montrait un soubassement rustique, des avancées des murs pignons et un toit à demi-croupe; le berceau lambrissé était combiné avec un balcon en bois. Les mêmes éléments se retrouvent à la villa que le beau-fils de Favre-Jacot, Arnold Ronca, patron d'un grand magasin, avait fait construire au Locle en 1900 déjà, aux Monts (*ch. de Jolimont* No 5). Au hameau des Petits Monts, l'architecte Ernest Lambelet construisit en 1904 un «chalet d'artiste», atelier destiné au peintre loclois Maurice Matthey. En 1908, mandaté par le père de Matthey, l'architecte Lambelet transforma la ferme voisine, datant du XVIIe siècle, en villa (*Petits Monts* Nos 24a, 24; fig. 95, 96). Le peintre Alexandre Girod s'établit à proximité; sa veuve y fit installer, après sa mort en 1929, un petit musée servant en même temps de mausolée (*Petits Monts* No 23). Lambelet dota l'atelier du peintre d'une toiture folklorique, tandis que la ferme fut transformée en maison de campagne anglaise: fenêtres néo-gothiques, colombage et lucarnes pittoresques. Le berceau lambrissé du pignon, motif typiquement régional, fut relié à un balcon pour en faire un ensemble décoratif d'expression art nouveau. En tant que *Gesamtkunstwerk,* ces constructions aux Petits Monts rappellent les villas contemporaines que René Chapallaz et Charles-Edouard Jeanneret conçurent conformément à l'enseignement de L'Eplattenier, mais Lambelet était loin de vouloir créer un nouveau «style jurassien»: la villa Les Tourelles, qu'il construisit en 1907 sur une terrasse du coteau sud du Locle, présente une silhouette castellaire prétentieuse (*ch. des Tourelles*

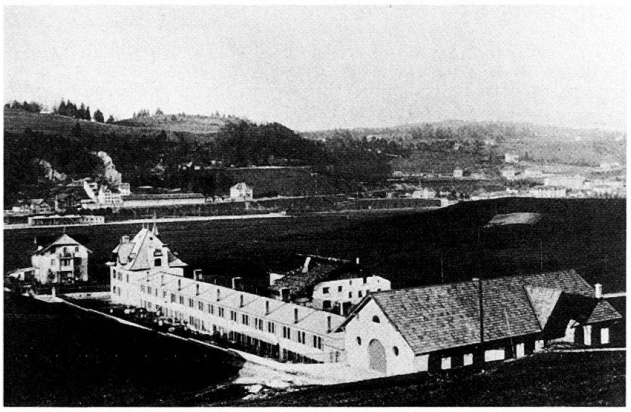


Fig. 39 Le Locle. Maisons ouvrières à La Molière, appelées Le chemin de fer, construites en 1903–1907 par Jean & Eugène Crivelli pour Georges Favre-Jacot. Au premier plan, l'aile agricole. Carte postale, avant 1912.

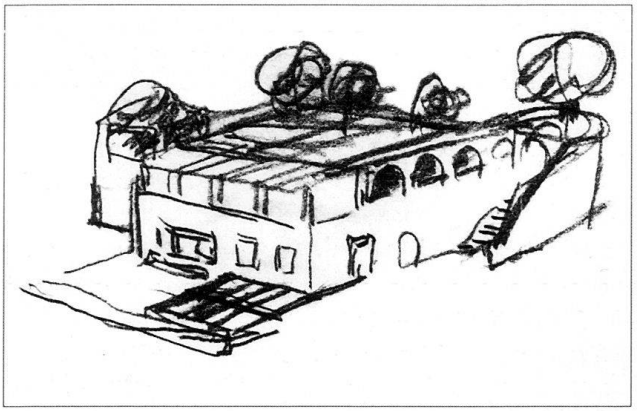


Fig. 40 Dessin de Charles- Edouard Jeanneret, projet d'aménagement de la «maison du diable» – l'ancienne maison jurassienne sur la fig. 39 – en villa avec toit-terrasse, vers 1910. La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville.

No 10). En contrepartie, la villa Huguenin, édifiée en 1909 aux Monts, fut conçue dans l'esprit du Heimatstil, le régionalisme s'alliant ici au pittoresque, alors que toute réminiscence de styles historiques et d'art nouveau s'y trouvait exclue (fig. 93). Cette construction massive, avec son soubassement de calcaire rustique en talus, ses balcons et arcades de bois, son pesant toit, constitue la réalisation modèle du bureau d'architecture ouvert en 1905 par Werner Oesch et Constant Rossier. Le Bernois Oesch était diplômé du Technicum (section du bâtiment) de Berthoud (Burgdorf) avant de travailler dans le bureau de Crivelli; le Vaudois Rossier sortait du Technicum de Bienne. Bien qu'ils se limitassent à dresser des plans et à diriger les travaux, ils marquèrent l'image du Locle autant que précédemment Crivelli et d'autres architectes-entrepreneurs. Les travaux du bureau parcoururent, avec le Heimatstil, l'évolution du régionalisme allant du néo-baroque au néo-classicisme: le palais de la Société de Banque Suisse, construit de 1919 à 1921, évoque, d'une part, l'architecture patricienne neuchâteloise, d'autre part, sa sobre silhouette et son portail en arc en plein cintre rendent hommage à l'Hôtel de Ville néo-classique; comme ce dernier, l'édifice constitue la tête d'une rangée de maisons dans le quartier de Junod (*rue Henri Grandjean* No 5; fig. 82). Avec ce bâtiment, les architectes prirent position contre la nouvelle Maison de Ville, inaugurée peu auparavant et qui opposait aux constructions des années 1830 des formes pittoresques nettement anti-classiques. La boucle était bouclée: dans la lutte contre la «banalité», le classicisme, qui auparavant était condamné, se trouva revalorisé.

Depuis 1892, la Commune avait entrepris avec le canton plusieurs démarches en faveur d'un nouvel édifice capable d'abriter une administration en expansion et la préfecture. Vers 1910, elle décida d'agir indépendamment du canton. Comme emplacement, un terrain fut choisi à l'avenue du Technicum. En 1894, le Bureau des travaux publics, sous la direction de l'ingénieur Rochedieu, avait décidé d'aménager, à la place de la rue prévue par Junod dans l'axe de la rue Bournot, une artère à double voie avec bande centrale de verdure. L'idée avait été empruntée à La Chaux-de-Fonds où, peu auparavant, la Grand-Rue avait été transformée en avenue Léopold-Robert; mais au Locle, la prestigieuse voie menait dans les marais. Cependant, avec la construction de l'usine électrique en 1899–1900, puis du Technicum en 1901–1902, s'amorça un nouveau quartier, celui des Pilons (fig. 44). Une fois de plus, comme pour le plan Knab, le plan Junod s'imposa comme référence: au nord de l'usine électrique, une grande place fut aménagée

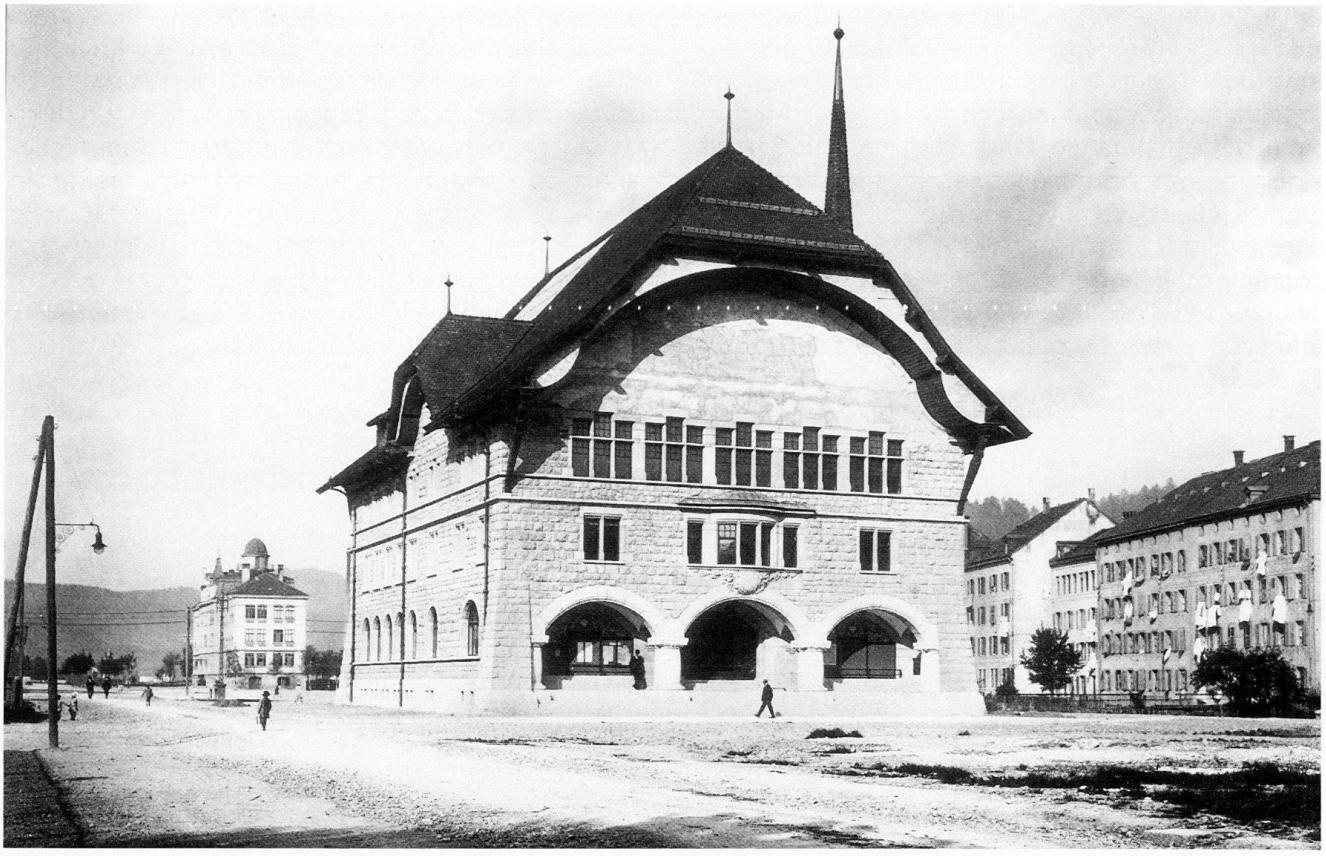


Fig. 41 Le Locle. Hôtel de Ville, construit en 1913–1918 d'après les plans de Charles Gunthert (Vevey).

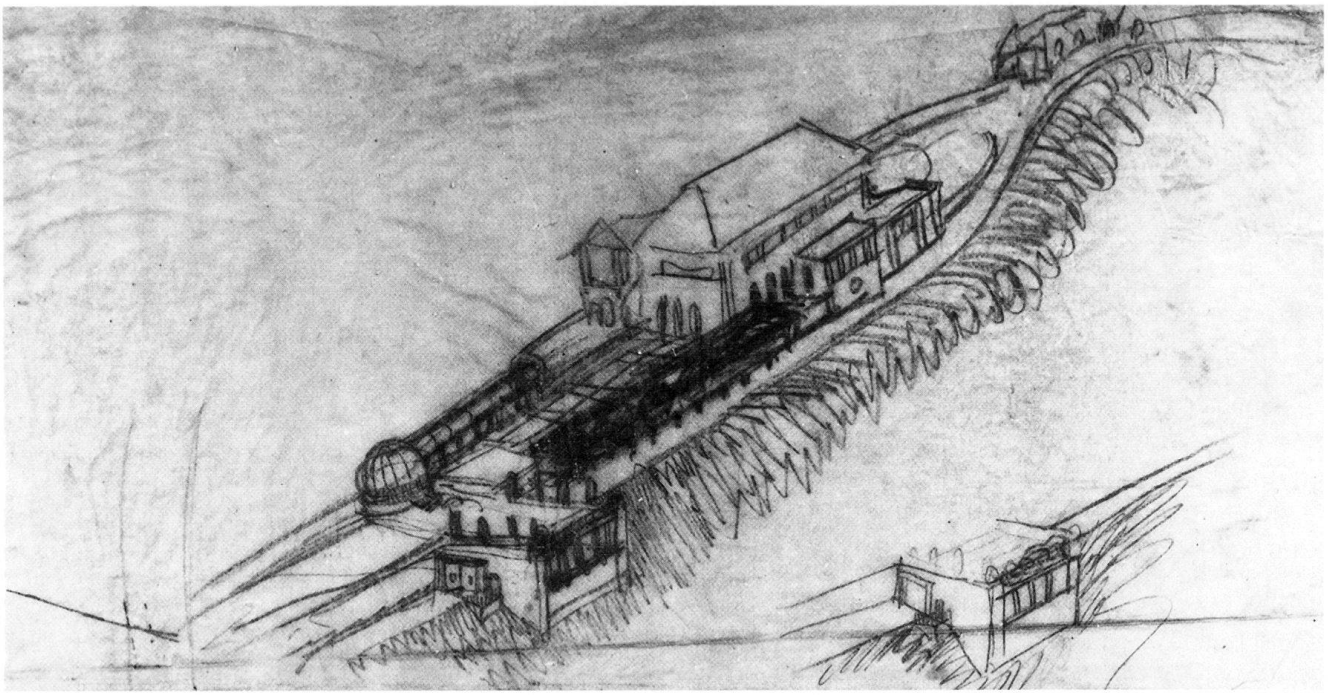


Fig. 42 Le Locle. Dessin à vol d'oiseau du projet de villa pour l'industriel de l'horlogerie Georges Favre-Jacot, de 1912 par Charles-Edouard Jeanneret. La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville.

dont le rapport avec l'avenue correspondait à celui de la place du Marché avec la rue du Temple. Comme système de rues, on prit pour base le réseau à grandes mailles que Junod – dérogeant en cela au modèle en bandes du centre de la ville – avait adopté pour la zone périphérique au sud du Bied. En 1900, on choisit le même système de rues pour dresser le plan d'alignement du nouveau quartier de Beau-Site, prévu sur la terrasse située au nord du centre *(rue Beau-Site)*. Sur la crête, quelques villas furent construites; derrière elles et le long de la rampe d'accès, des *massifs* locatifs et des fabriques furent implantés (fig. 43). Ils furent entourés de plus d'espaces verts que les *massifs* néo-classiques du creux de la vallée, mais leur alignement accusait la même régularité. Les édifices publics devaient être concentrés dans le quartier de l'avenue du Technicum: le Casino-Théâtre et la Crèche (construits en 1889 et 1899 sur des axes transversaux à l'avenue), l'immeuble administratif des Services industriels et le Technicum, la nouvelle Maison de Ville, un bâtiment de l'administration du district (concours de 1915–1916), une école et une Maison du peuple (projet de 1920). Les trois derniers édifices restèrent à l'état de projet. Pour l'Hôtel de Ville, un concours fut organisé auquel furent invités tous les architectes établis en Suisse. Les grandes infrastructures ayant été menées à bonne fin, la Commune se devait d'avoir son propre édifice, digne de son nouveau statut de propriétaire des Services industriels et des abattoirs-frontières (*av. de l'Hôtel-de-Ville* No 1).

Le jury se trouva dans un dilemme face à la désignation du premier prix: du point de vue technique, le projet «Soleil» du Bâlois Albert Gyssler semblait le mieux se prêter à l'exécution, mais le projet «La Truite» de Charles Gunthert, de Vevey, séduisait par l'aménagement de ses façades, en particulier celle donnant à l'est, «qui (avait) le grand avantage d'être en pignon au-dessus de la porte d'entrée». Elle aurait pu être réalisée, s'imaginait-on, en «moellons de dalle nacrée, callovien», de provenance locale, et la fresque du pignon aurait pu être «d'un heureux effet dans le cadre, surtout en hiver»[28]. Le projet répondait exactement aux conceptions des «juges artistiques» locaux. A leurs yeux, sortir de la banalité du XIXe siècle n'aurait su consister – tel le projet des lauréats du troisième prix, Franz Trachsel, de Berne, et Romildo Meroni, de Peseux, tel aussi celui non primé des architectes Oesch & Rossier – en une composition présentant une quelconque parenté avec le baroque bernois ou neuchâtelois: cela aurait correspondu à un hommage à l'absolutisme de l'Ancien Régime et à une époque où les communes du Haut étaient sujettes de la capitale. En revanche, Gunthert évoquait la grande époque de l'autonomie communale. Gunthert obtint le premier prix, en dépit du fait qu'une solution acceptable du plan au sol ne se trouvât que dans une variante du projet. L'édifice, construit entre 1913 et 1918 sous la direction du bureau Oesch & Rossier, fut à la fois une exhibition de produits artisanaux de qualité et un témoignage des progrès impressionnants ac-



Fig. 43 Le Locle. Le quartier de Beau-Site sur la terrasse au sud-est du centre du village. Au premier plan, toits du quartier du Marché; au centre, les manufactures d'horlogerie Sandoz-Vuille/Vuille (à droite) et Moser (au milieu à gauche); au-delà de cette dernière, la villa Les Tourelles, avec, à sa droite, la manufacture Tissot. Photographie Guggenheim, vers 1915. Berne, Bibliothèque nationale.

complis en matière d'organisation et de technique de la construction (fig. 41). «C'est une forêt entière qui, retournée la tête en bas, sert d'assise à l'édifice»; le tout surmonté de «nerfs» de béton armé reliés par des dalles – soit 550 m^3 de béton et 1450 m de rails usagés et de poutrelles[29]. Les murs étaient constitués de «roc du pays» provenant des carrières des Monts et de La Reuchenette. Une grande verrière fut aménagée dans la toiture afin de laisser pénétrer la lumière dans la cour intérieure de trois étages à arcades. Sur le plan de l'urbanisme, l'Hôtel de Ville constitue à la fois un élément de liaison entre le quartier néo-classique de Junod et le nouveau quartier du Marais et un îlot de séparation entre la zone d'habitation et la zone industrielle: le bâtiment avait été disposé de telle sorte dans l'avenue à double voie projetée, que celle-ci fut réduite à une seule voie (fig. 45). Sa disposition ne répond qu'en apparence à celle des *massifs:* la façade pignon s'oppose, telle une coulisse, à l'envolée longitudinale de la ville en bandes. Le pignon en segment sous le berceau lambrissé de la façade sert d'«écran de projection» à «La Ronde des heures», fresque réalisée par Charles Biéler et inaugurée en 1922 (fig. 10)[30]. Cette représentation illustre deux astrologues orientaux qui subdivisent le cours du soleil et qui définissent ainsi les heures. Mais il ne s'agit pas d'une démonstration de la «colonisation» du temps, de la célébration d'un avenir planifié par la montre; ce qui se déploie au-dessus des personnages représente un univers allégorique des qualités humaines. Incarnées par des figures féminines, ces «heures de la vie» défilent dans le sens inverse des aiguilles de la montre. La présence latente, dans cette iconographie symboliste, de thèmes de la danse de la mort et de la vanité, apporte un ton mélancolique dans cette glorification de l'industrie locale.

2.6 Conclusion

Parmi les projets de concours pour l'Hôtel de Ville se trouvait aussi celui portant la devise «Béton armé». Il fut éliminé au deuxième tour déjà, car il ne put réunir une majorité simple de voix[31]. Dans une note du 3 septembre, deux mois après la réunion du jury, l'ingénieur communal François Gorgerat mit en garde contre ce projet. Il révéla qu'il était de la main de Charles-Edouard Jeanneret et pensait avoir découvert que celui-ci aurait «tout simplement copié» l'Hôtel de Ville de Prague. Il rappela que le même architecte avait réalisé la villa Favre-Jacot: «C'est de l'art allemand. M. l'architecte chaux-de-fonnier exalte le modernisme. Je le trouve fort laid»[32]. Le projet a disparu. L'ancien collègue de Jeanneret, Léon Perrin, se souvient qu'il était «très intéressant, moderne et classique»[33]. Gorgerat appuyait son reproche de plagiat sur l'image de l'Hôtel de Ville de Prague, publiée



Fig. 44 Le Locle. Le quartier des Pilons au sud-ouest du centre. Au milieu, le Technicum; à sa gauche, la fabrique de chocolat Klaus; au premier plan, à droite, l'Usine électrique. A l'arrière-plan, au pied de la colline, les manufactures d'horlogerie Le Phare (à droite) et Zénith (au milieu). Photographie Wehrli, Kilchberg, vers 1910. Berne, Archives fédérales des monuments historiques.

dans un journal, qui montrait une façade tramée de style néo-gothique, avec un toit caché – éléments rappelant vaguement les plans de Jeanneret datant de 1912–1913 pour un grand magasin à La Chaux-de-Fonds. La devise du projet du concours indique que l'architecte voulait préconiser l'utilisation «monolithique» du béton armé, en tirant aussi les conséquences formelles, comme il le fera en 1917 à la villa turque à La Chaux-de-Fonds. Lors du concours pour l'Hôtel de Ville du Locle, le béton armé – système Hennebique – était déjà d'usage dans les communes du Haut. Le Locle l'avait certes refusé en 1892 pour la construction du réseau de canalisations, mais en 1899, l'ingénieur Rochedieu l'exploita – à l'encontre des experts – pour construire le réservoir d'eau potable sous l'usine électrique (*av. du Technicum* Nos 17–21). On y recourut bientôt abondamment aussi pour les édifices, mais de manière conventionnelle, et pour des éléments isolés, dans le cadre d'une statique traditionnelle. Il n'était, en tout état de cause, pas considéré comme ennemi des formes architecturales traditionnelles, bien au contraire. Pour Jeanneret, le toit plat, qui deviendra un des cinq points qui distinguent l'architecture moderne, puisait son origine dans l'architecture industrielle progressiste. Il est probable qu'il ait choisi ce motif pour son projet d'Hôtel de Ville du Locle. Mais c'est précisément au cours de ces années que le toit plat était abandonné dans la construction des fabriques. Le renforcement des structures par le béton armé permit d'équiper les fabriques de toits en croupe, forme de toiture qui était réservée jusqu'alors aux bâtiments plus nobles; cette forme passait pour être plus belle et plus résistante aux intempéries.

Le fait que le projet de Jeanneret ait été rediscuté après la réunion du jury, est peut-être dû à l'intervention de Georges Favre-Jacot auprès du maire Piguet, président du Conseil d'administration de la fabrique d'horlogerie Zénith, créée par Favre-Jacot. Vers 1910, ce dernier avait fait aménager sur la Côte des Billodes des terrasses destinées à recevoir sa résidence de retraite (*Côte des Billodes* Nos 4, 6). Elle allait dominer un vaste empire qui englobait la fabrique d'horlogerie des Billodes, les maisons d'ouvriers et d'employés, les fermes aux *Eroges* et à *La Molière*, ainsi que le Grand-Hôtel, la fonderie, la carrière et la fabrique de briques de ciment situés sur la *route du Col-des-Roches*. En 1912, Favre-Jacot fit appel à Jeanneret: «Voilà, j'ai 30 000 ou 40 000 briques de ciment, faites-moi une maison avec cela»[34]. Au cours des années, depuis la construction des premières villas, Jeanneret avait reconnu qu'il n'était pas possible de créer une «nouvelle tradition» avec des formules folkloriques. Les formes de la villa Favre-Jacot montrent, par leur ressemblance avec les constructions de Peter Behrens, que l'architecte se plaçait maintenant dans la tradition classique pour la renouveler de l'intérieur (fig. 42, 67–69). Jeanneret avait l'im-

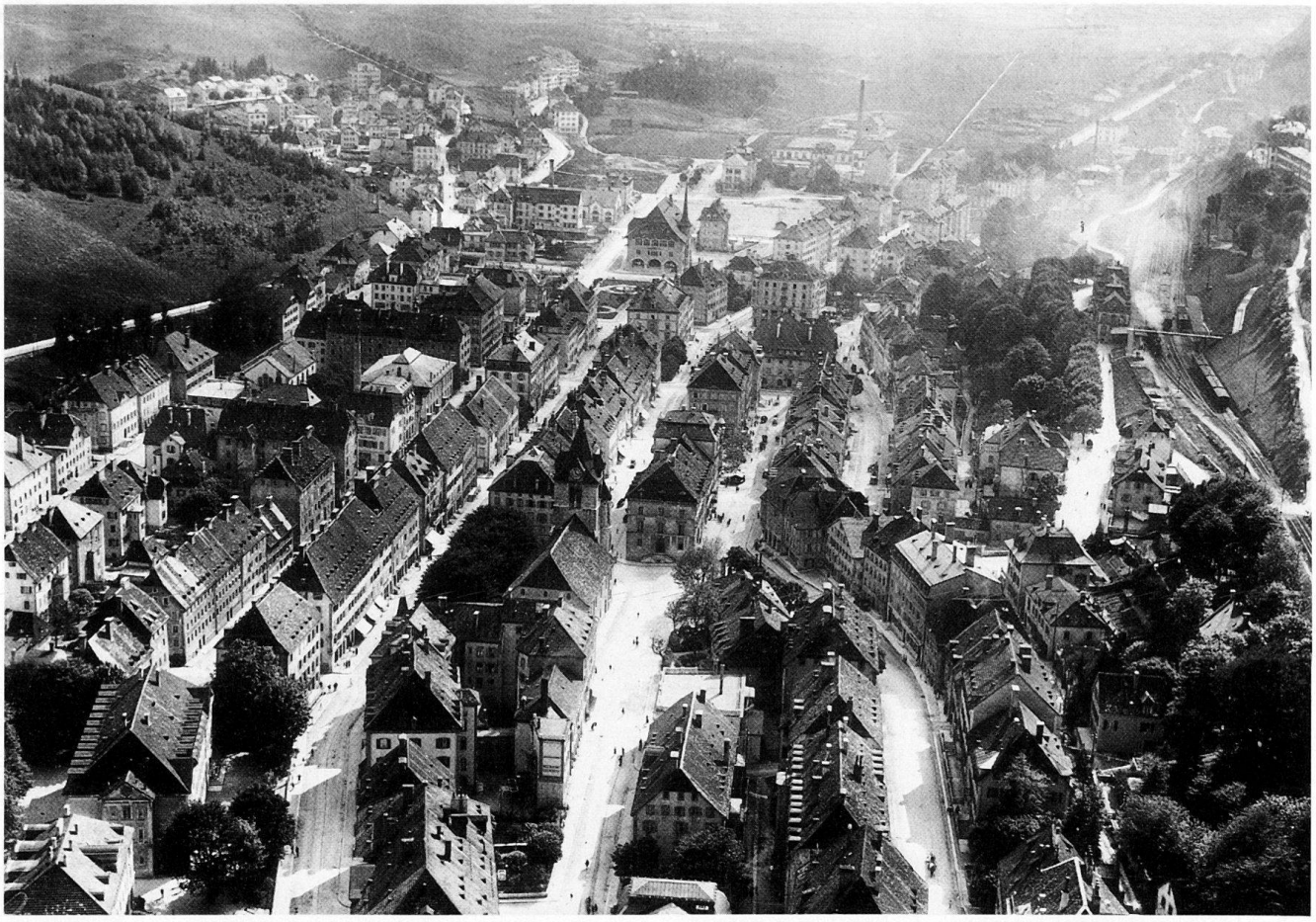


Fig. 45 Le Locle. Centre de l'agglomération: les longs axes des rues de la ville néo-classique. Au centre, l'ancien Hôtel de Ville, au fond, le nouvel Hôtel de Ville. A droite, l'esplanade de la gare; à gauche au fond, le quartier de l'Avenir. Vue aérienne de l'entreprise Ad Astra-Aero Aviation Suisse S.A., Zurich, vers 1920.

pression que l'«aspect de l'immeuble vu de la route» avait échoué en raison de la précipitation avec laquelle il avait eu à concevoir le projet. Il était, par contre, satisfait du plan: «J'ai cherché à plier ou à marier une disposition intérieure d'une certaine allure à un sol d'une ingratitude... au fond bien intéressante»[35]. Jeanneret tentait de développer l'appareil rhétorique de l'architecture universelle sur un terrain des plus restreints. Il interprétait sa villa haut perchée comme l'acropole de l'empire de Favre-Jacot qui constituait, à l'ouest de l'ancienne cité, un nouveau Locle «à l'américaine». Avec l'équilibre de ses ailes inégales et la succession de plusieurs terrasses, le bâtiment semble correspondre à la description qu'Auguste Choisy donna des propylées de l'acropole d'Athènes dans son ouvrage *Histoire de l'architecture*[36]. En revanche, l'auteur s'en tint, pour le plan, à l'architecture romaine, plus dynamique, avec sa richesse de formes, ses séquences d'espaces ouverts et fermés, ses axes croisés. Jeanneret semble avoir paraphrasé la disposition des thermes de Dioclétien. La cour ouverte du *frigidarium* et le *tepidarium* devinrent salon et hall, le péristyle galerie et terrasse latérale, la partie centrale du *sudatorium* cage d'escalier cylindrique. Le vestibule allait correspondre au *caldarium* et le portique en forme d'abside de ce dernier prendre l'aspect d'un porche convexe. Le théâtre en hémicycle fut complété pour devenir un cercle, représentant ainsi une extravagante cour d'honneur. Cette création était peut-être liée à l'idée de faire de cette place circulaire en forme de cadran un symbole architectural parlant. Mais le motif n'était pas sans rapport avec les aménagements environnants: les plaques tournantes de la gare de triage des Billodes *(domaine ferroviaire)* et, davantage encore, le rond-point de la *rue de la Côte* à la hauteur des bâtiments supérieurs de la fabrique Zénith. En effet, l'architecte inscrivit la longue rampe qui gravit le coteau dans sa conception d'ensemble: l'esplanade en marque la plaque tournante terminale. L'automobile de Favre-Jacot y prenait place comme un bijou sur son présentoir. Une lucarne reçut la forme d'un portique. Ainsi, cette villa préfigure la comparaison entre le temple et l'automobile que l'architecte développera en 1923 dans son livre *Vers une architecture*.

En 1922, année de l'inauguration de la fresque de

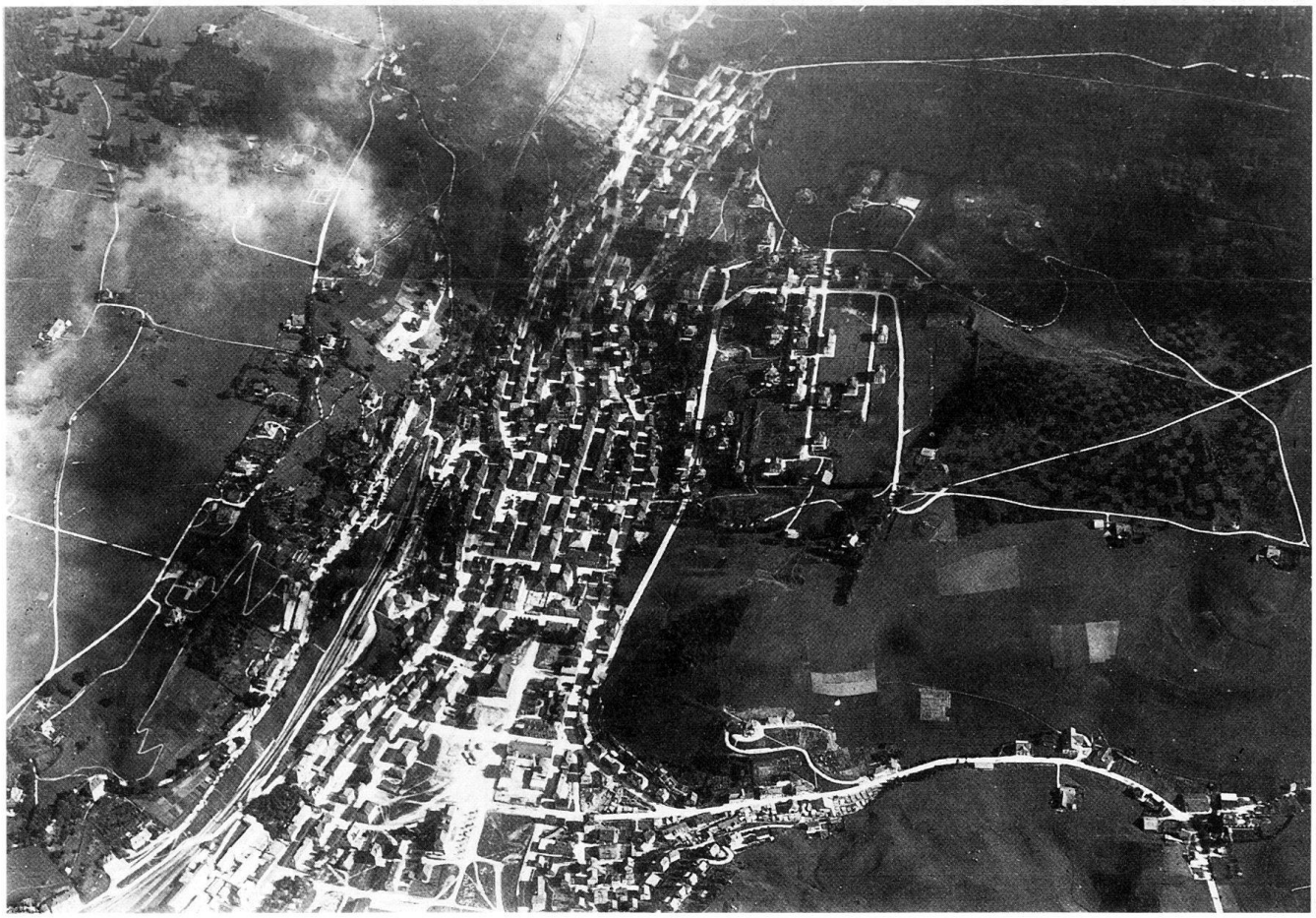


Fig. 46 Le Locle, vue d'ensemble du sud-ouest. Au premier plan, le quartier des Pilons (cf. fig. 44); à droite, le quartier de l'Avenir et la route cantonale de Neuchâtel; au centre à droite, le quartier de Beau-Site (cf. fig. 43). Au second plan, à droite, le quartier du Progrès; à gauche, les villas des Monts. Vue aérienne Ad Astra-Aero, vers 1920.

Biéler à l'Hôtel de Ville du Locle, Charles-Edouard Jeanneret, qui signait désormais Le Corbusier, présenta son projet d'une *ville contemporaine pour trois millions d'habitants*[37]: la machine semblait avoir définitivement dicté ses lois à l'architecture; toute référence aux traditions architecturales, qu'elles proviennent des grands centres artistiques ou du Jura neuchâtelois, semblait abolie. Mais cette conception radicale et abstraite montre précisément que Le Corbusier était plus marqué par la culture horlogère que ses collègues défenseurs de l'architecture vernaculaire et traditionnelle. Les architectes et maîtres d'œuvre du Locle et de La Chaux-de-Fonds descendaient presque tous de familles originaires d'autres cantons; Jeanneret était l'un des premiers architectes locaux, voire le premier, issu d'une famille d'horlogers. Cet autodidacte, qui avait appris à l'Ecole d'art le métier de graveur sur boîtes de montre, apportait à l'architecture le regard de l'horloger: comme JeanRichard, le fondateur de l'horlogerie jurassienne, il «réinventa» un art ancien par la découverte des règles fondamentales demeurées cachées au gens du métier, prisonniers de la tradition. Davantage que l'architecture traditionaliste, la sienne se voulait être le reflet et le garant d'un ordre cosmique, mais il utilisa à cet effet des métaphores d'harmonie mécanique – et non organique – typiques du monde des horlogers. Ce qui est cependant le plus étrange dans cette «ville contemporaine» de 1922, considérée par le public comme une seule et gigantesque fabrique, c'est que le domaine de la machine est banni de la cité proprement dite. On reconnaît dans ce projet de ville un modèle que l'architecte avait déjà réalisé à la villa Favre-Jacot. Cette maison comprenait, en plus des pièces d'habitation, un atelier au premier étage donnant sur le jardin. Le fabricant pouvait y travailler et se consacrer en toute quiétude à ses nombreux projets: son entreprise était devenue une machine autonome. C'est ainsi que cette maison d'horloger jurassien, tant admirée par Rousseau, dans laquelle le travail et le repos, la nature et la technique étaient harmonieusement liés, fut ressuscitée grâce à la mécanisation et à la concentration de la fabrication horlogère, évolution technologique et économique qui avait privé le travailleur à domicile de son moyen d'existence.